

RAPPORT DE LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES PLAISANCIERS EAU LA LA

17 juin au 13 septembre 2019



protegeonslamer.bzh

**Guingamp
Paimpol**
AGGLOMERATION

Pays de Guingamp
AGGLOMERATION

Lannion-Trégor
COMMUNAUTÉ
Lannion-Trégor Rannvrozh

SAGE
Eau de Lannion

SAGE
Eau de Lannion

NATURA 2000

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Table des matières

| | |
|---|----|
| Table des matières | 2 |
| Présentation de la campagne | 4 |
| Objectifs et genèse | 4 |
| Le territoire..... | 4 |
| La plaisance | 4 |
| La biodiversité | 5 |
| Contenu et outils | 6 |
| Déroulement de la campagne | 8 |
| Méthodologie et calendrier..... | 9 |
| Bilan de la campagne..... | 10 |
| Les évènements..... | 11 |
| 7 régates | 11 |
| 11 fêtes maritimes..... | 12 |
| 10 Assemblées Générales ou réunions festives d'associations | 13 |
| Synthèse évènements et prospections | 15 |
| Bilan quantitatif..... | 17 |
| Plaisanciers enquêtés | 17 |
| Livrets | 18 |
| Profils et pratiques des plaisanciers..... | 19 |
| Profils de plaisanciers..... | 19 |
| Pratiques et sensibilisation des plaisanciers | 25 |
| Mouillage et herbiers | 25 |
| Pêche | 26 |
| Déchets..... | 27 |
| Eaux usées | 31 |
| Carénage..... | 32 |
| Faune | 35 |
| Amélioration des pratiques..... | 36 |
| Discussion et pistes d'actions pour l'amélioration des pratiques..... | 39 |
| Bilan de la saison | 39 |
| Propositions par thématique..... | 39 |
| Mouillage..... | 39 |
| Pêche | 39 |

| | |
|--|----|
| Déchets..... | 39 |
| Eaux usées..... | 40 |
| Carénage..... | 40 |
| Approche de la faune..... | 40 |
| Propositions campagne d'amélioration de la campagne en 2020..... | 40 |
| Figures..... | 41 |
| Annexes..... | 43 |

Présentation de la campagne

Objectifs et genèse

Les initiateurs de ce projet sont Lannion-Trégor Communauté, Guingamp-Paimpol Agglomération et le Pôle d'équilibre et territorial rural (PETR) du Pays de Guingamp. Les deux communautés d'agglomération sont opérateurs des sites Natura 2000 « Côte de granit rose – Sept-Iles » et « Trégor-Goëlo » dont les enjeux sont la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, avec une prise en compte des activités socio-économiques. Les SAGE « Baie de Lannion » et « Argoat Trégor Goëlo », ont pour objectifs l'atteinte et/ou le maintien de la bonne qualité biologique et écologique des eaux côtières.

Le territoire

La première campagne de sensibilisation des plaisanciers sur ce territoire s'est déroulée de Plestin-les-Grèves à Plouha. Pour couvrir le territoire de la campagne, deux médiateurs ont été recrutés par LTC et GPA pour sensibiliser les plaisanciers, évaluer les usages et les perspectives d'évolution (changements de comportements envisagés et besoins pour y arriver).

La plaisance

- 14 ports et 10 942 places d'accueil dont 58% dans les ports (6369) et 42% en zones de mouillage (4573).
- 8 aires de carénage (6 publiques et 2 en chantiers privés).
- 1 pompe eaux grises/eaux noires opérationnelle

Ce territoire attire de nombreux estivaux. A titre d'exemple l'île de Bréhat triple en population l'été, Le festival des chants de marins (à Paimpol) rassemble 20 000 personnes sur 4 jours avec environ 300 bateaux accueillis...



Figure 1: Début des festivités pour les Chants de marins à Paimpol

Les déchets, les rejets d'eaux usées, l'ancrage inadapté et répété, l'augmentation de la pression de pêche, le dérangement de la faune en période sensible de reproduction sont des problématiques importantes.

La biodiversité

En effet, ces zones désignées Natura 2000 présentent de nombreux herbiers de zostères, lieux de nurserie, d'alimentation et de refuge de nombreux poissons et crustacés. Ils sont également primordiaux pour l'épuration et l'oxygénation de l'eau. Ils participent également à la fixation du sédiment, la structuration des fonds et des côtes.

De nombreuses espèces d'oiseaux marins remarquables ou reconnues d'intérêt communautaire et parfois menacées, viennent se reproduire, s'alimenter ou hiverner dans le site. On peut citer le macareux moine et le fou de Bassan qui se reproduisent chaque année sur la RNN des Spet-Iles, respectivement 90 et 20 000 couples.



Figure 2: Macareux moine s'alimentant RN 7Îles - Caroline Normand. Figure 3: Jeune phoque au repos RN 7Îles - Caroline Normand

Pour le site TG la RNR du Sillon de Talbert est un site remarquable pour la reproduction de l'huître pie, de la Sterne pierregarin et la Sterne naine, du Grand Gravelot et du Gravelot à collier interrompu.

Le phoque gris et, en moindre nombre, le phoque veau-marin sont de plus en plus présents sur le secteur, environ 30 phoques gris pour la RN des Sept-Iles. Ces espèces protégées prédateurs supérieurs sont un signe de bonne santé des écosystèmes et témoignent d'une ressource présente.

De nombreux cétacés sont présents en mer, sédentaires ou de passage, les Dauphins notamment.

De nombreuses possibilités sont offertes aux intéressés pour découvrir cette faune : excursions en mer pour découvrir les Sept-Iles et les abords de l'île de Bréhat, passeur du Trieux, animations sur le Sillon de Talbert.

Des programmes de sciences participatives se sont développés ce qui permet au grand public de s’impliquer dans la connaissance de la biodiversité : ObsenMer, Pelagis...

C-monspot permet également de partager l’espace entre tous et en intégrant les sensibilités de ce patrimoine naturel : phoques au repos, nidification.

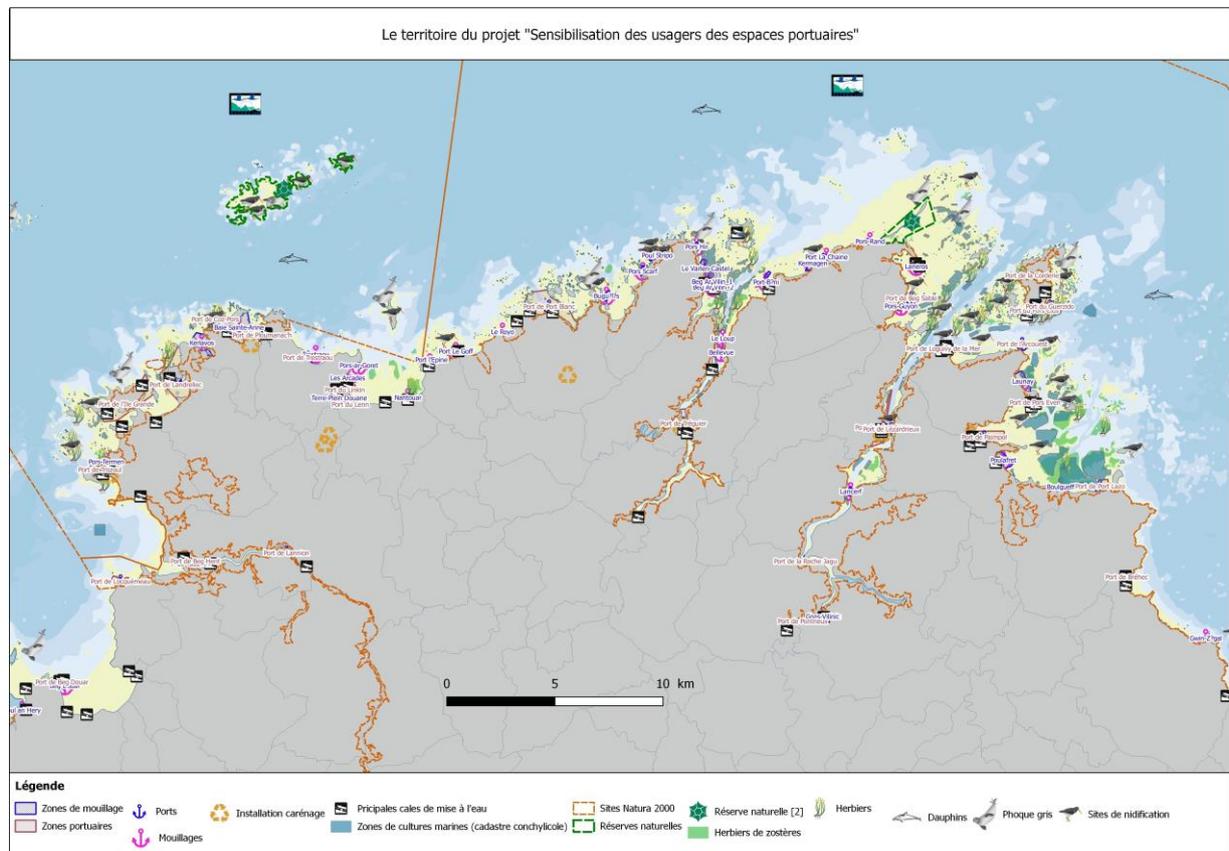


Figure 4: Synthèse des enjeux sur le territoire de la campagne Eau la la c'est beau la mer.

Contenu et outils

Plusieurs outils ont été utilisés pour sensibiliser les plaisanciers. Le questionnaire élaboré a été utile pour récupérer des données sur les pratiques des plaisanciers. Cela permet également d’identifier les gestes acquis ou non et de faire remonter les difficultés dans leur pratique de la plaisance : non accès au tri, absence de bouées d’accueil... Ce fil conducteur pour les entretiens permet de les sensibiliser sur chaque thématique au fur et à mesure, et faire découvrir la plaquette Eau La La et les 6 thématiques :

- Approche des oiseaux et mammifères marins
- Mouillage et herbiers de zostère
- Pêche
- Carénage
- Gestion des déchets
- Eaux grises / Eaux noires





Figure 5: les outils de la campagne

- Des plaquettes et livrets Eau La La
- Le questionnaire pour évaluer les connaissances, les besoins en informations selon les 6 thématiques.
- 2 beachflag aux couleurs de la campagne
- Des autocollants à l'image de la campagne
- Une tenue à l'image de la campagne pour les médiateurs
- Posters : qui reprennent l'ensemble du contenu des livrets

De plus, 6 journées dédiées à la concertation avec les gestionnaires de sites naturels protégés, les associations de plaisanciers, les associations de protection de l'environnement et les services des collectivités ont permis de récupérer de nombreux outils supplémentaires utiles à l'enrichissement de la campagne et à l'illustration des thématiques :

- Livrets N2000 et RN
- Guide des bonnes pratiques de la FNPP
- Des réglottes de pêches à pied Vivarmor
- Des dépliants "Pêcher durablement - Pêcher intelligent"
- Des autocollants dédiés aux sites internet de C-monspot et Obsenmer
- Des posters sur les espèces marines de nos côtes
- Des posters sur l'approche des cétacés en mer
- Des échantillons de produits vaisselles et d'entretien Ecolabel Arbre vert
- Consignes de tri



Déroulement de la campagne

La campagne s'est déroulée du **17 juin au 13 septembre 2019**. Le lancement officiel de la campagne a eu lieu le 27 juin au port de Lézardrieux avec une présentation de la campagne et des médiateurs, suivie d'une conférence de presse. Etaient présents des journalistes de la presse locale, des représentants des services de l'Etat (DDTM, AFB), des collectivités concernées (élus et agents) ainsi que des membres d'associations de plaisanciers.



Figure 6: Lancement de la campagne à Lézardrieux

La campagne s'est articulée autour d'événements nautiques et maritimes, des rencontres de plaisanciers sur ou à proximité de leur bateau (cales, pontons). Les médiateurs ont également participé à des Assemblées Générales d'associations de plaisanciers lorsqu'elles avaient lieu à cette période et de moments conviviaux : fête, repas, apéro ...

Pour la visibilité de la campagne, des affiches ainsi que des livrets papiers ont été mis dans les points relais : capitaineries (et sanitaires), offices de tourisme, magasins d'accastillage, zones techniques, Port à sec, chantiers navals ...



Figure 7: Affiche Eau la la à la capitainerie de Lézardrieux



Figure 8: Affiche et livrets en magasin d'accastillage

Méthodologie et calendrier

Afin de maximiser les chances de rencontrer des plaisanciers, il a été convenu de prendre en compte les particularités de chaque site : Ouverture et fermeture des ports comme le port de Trébeurden, le Linkin (Perros-Guirec) et Ploumanac'h, horaire des marées et des accès aux cales, en moyenne, accessibles deux heures avant et après les pleines mers... Beaucoup de bateaux au mouillage ne sont également pas à flot autour de la marée basse.

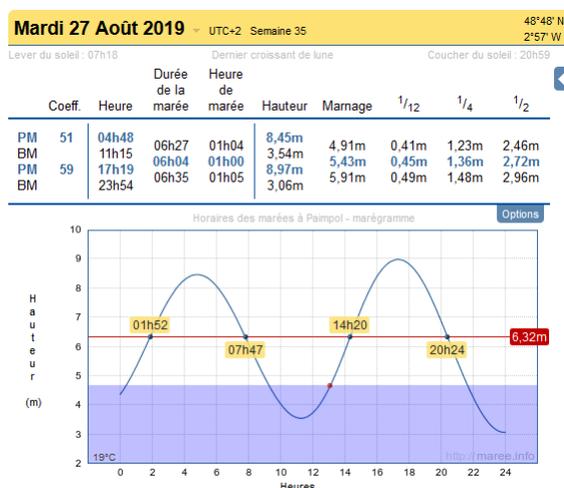


Figure 9: Exemple de marégramme issu de mareas.info utilisés pour planifier les actions de terrain

Bilan de la campagne

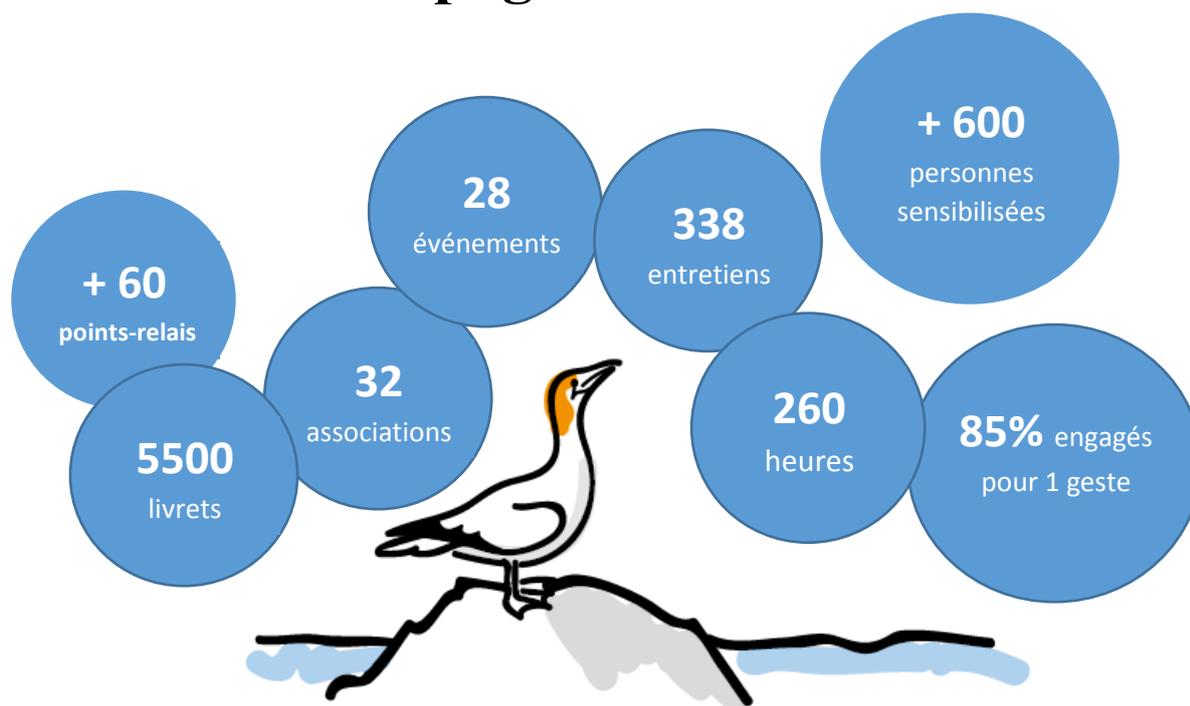


Figure 10 : bilan de la campagne en quelques chiffres

Au total, les deux médiateurs ont passé 260h sur le terrain et participé à 23 évènements, échangé avec 32 associations de plaisanciers, déposé de la documentation dans une 60aine de points relais. C'est 5500 livrets qui ont été distribués via les points relais et pendant les entretiens. Environ 600 plaisanciers ont été sensibilisés et nous obtenons les retours via le questionnaire de 338 plaisanciers.

Les échanges ont duré en moyenne 10 minutes lorsqu'il y avait une enquête. Certains plaisanciers ont accepté le livret mais pas de répondre à l'enquête. Les raisons du refus étaient le manque de temps ou le souhait de ne pas être informé car déjà sensibilisé ou pas intéressé par la campagne. 15 personnes ont refusé le dialogue.

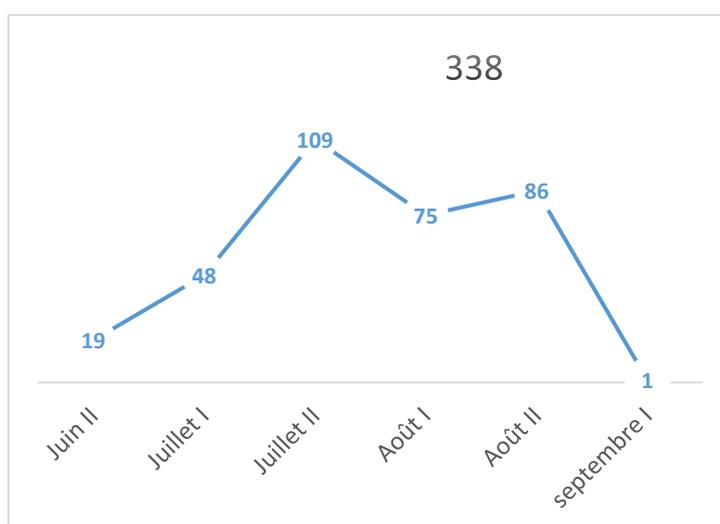


Figure 11: évolution du nombre de plaisanciers contactés pendant la saison

C'est lors de la deuxième quinzaine de juillet que les médiateurs ont rencontré le plus de plaisanciers. En effet, début Août a été marqué par une météo capricieuse (tempêtes, pluie), certains évènements ont été annulés. A l'avenir il serait intéressant de profiter de ces jours sans fréquentation pour faire des permanences dans les magasins d'accastillage par exemple. Il est important de noter que de nombreux locaux ne sortent pas pendant la saison touristique tandis qu'il aurait été possible de les toucher en juin ou septembre (ex. : île de Bréhat). De plus, certains locaux croisiéristes préparent leur bateau début Juin et ne reviennent qu'à la fin de l'été mettre leur bateau en hivernage (Lézardrieux, Pontrioux). Il serait judicieux de réadapter le début de la campagne l'année prochaine, qu'elle démarre début juin par exemple.

Les évènements

Les médiateurs sont intervenus sur 28 évènements nautiques, 14 chacun.

7 régates

- La Yealm le 22 juin à Trébeurden (Yacht Club de Trébeurden)
- La Buzulzo le 21 juillet à Trébeurden (Yacht Club de Trébeurden)
- Les 24h de la Voile le 10 août à Trégastel (Mairie de Trégastel)
- Classic Channel Regatta 3 au 6 Août à Paimpol sur le village
- Trophée Norisko à Paimpol samedi 20 Juillet (APPP)
- Costarmoricaine 7 Août Bréhat
- Régate des Lilas Blancs à Loguivy le 24 Août (Loguivy Canot Club)



Figure 12: Les inscriptions pour la Régate des Lilas Blancs à Loguivy

Public de plaisanciers et participants à la course (voile légère, croisière et promenade voile). Ce sont des évènements clés pour tenir un public exclusivement plaisancier. Cependant la sensibilisation des plaisanciers se fait souvent au moment de l'inscription, et parfois ce temps est trop réduit pour enquêter plusieurs plaisanciers. Les inscriptions pour les Lilas Blancs à Loguivy et du Trophée Norisko à Paimpol s'étalaient sur plusieurs heures et étaient particulièrement adaptées pour la campagne.



Figure 13: Stand partagé pour le village de la Channel Regatta à Paimpol

11 fêtes maritimes

- Île Grande, organisée par l'APPB (28 juillet, Ploemeur-Bodou)
- Fête de la mer organisée par la SNSM (28 juillet, Ploumanac'h)
- Fête Vénitienne (5 août, Perros-Guirec)
- Fête de la mer à Landrellec, organisée par l'APAM (11 août, Ploemeur-Bodou)
- Fête de la baie organisée par ETPP (2 août, Trégastel)
- Fête de la mer de Beg hent, APL (11 août, Lannion)
- Fête de la mer de Por Lazo le 13 Juillet (APPBPL)
- Fête de la mer de Plouguiel le 11 Août (association Papillon bleu)
- Chants de marin à Paimpol du 2 au 6 Août
- Portes ouvertes de la SNSM à Loguivy 30 Juin
- Portes ouvertes club nautique Loguivy 27 Juillet

Pendant les fêtes maritimes un stand a été monté, parfois à côté de celui de la SNSM, ce qui a permis une bonne visibilité (affiches, livret Eau La La, dépliant conseils de pêche durable, guide de l'éco-navigation, autocollants).



Figure 14: Fête de la mer organisée par la SNSM de Ploumanac'h



Figure 15 : Fête de la mer à Plouguiel

Sur le secteur côte de Granit Rose lors de ces évènements, il y a une proportion plus importante de touristes qui ne pratiquent pas la plaisance. La plupart des touristes s'arrête devant le stand mais ne souhaite pas d'avantage d'information. Les discussions ont surtout porté sur les thématiques liées à la pêche à pied et à l'approche des oiseaux et des mammifères marins lors des promenades ou randonnées. Pour les évènements côté Trégor Goëlo, le public plaisancier a été plutôt bien présent et capté.

10 Assemblées Générales ou réunions festives d'associations

- Assemblée Générale de l'association des Pêcheurs-Plaisanciers de Pleumeur-Bodou (18 juillet)
- Assemblée Générale de l'association des Pêcheurs-Plaisanciers de Trédrez-Locquémeau (1er août)
- Assemblée Générale de l'association des Pêcheurs-Plaisanciers de Penvénan (9 août)
- Assemblée Générale de l'association des pêcheurs-Plaisanciers de Saint-Michel en Grèves (31 août)
- Assemblée Générale des Pêcheurs-Plaisanciers de Ploumanac'h (6 septembre)
- AG Association des pêcheurs plaisanciers bassiers de Por Lazo 19 Juillet
- AG Association des pêcheurs plaisanciers de l'île de Bréhat le 6 Août
- Grillade Association des pêcheurs plaisanciers bassiers de Pleubian 6 Juillet
- Association Vent Debout 17 Juillet
- Concours de pêche Bréhat 18 Août

Lors de 2 AG nous avons rencontré Jean Kiffer (Président de la FNPP) et Claude Bougault (Président du Comité Départemental 22). La Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer (FNPP) a publié le guide des bonnes pratiques. C'est Monsieur Decaen de l'APPIB et membre de la FNPP qui nous a remis 100 exemplaires de ce livret.



Figure 16 : Le président présente le nouveau site internet de l'APPIB

Il est à noter que la majorité des AG se déroulent en début d'année. Lorsque les AG n'ont pas eu lieu pendant la campagne, nous avons rencontré des présidents d'associations de plaisanciers afin de leur présenter la campagne et leur laisser des plaquettes qu'ils distribueront lors de leurs AG :

- Ar Jentilez (Ploumana'ch, navigation et promotion de la voile traditionnelle)
- Association des pêcheurs-plaisancier du Yaudet (Trédrez-Locquémeau)
- Association des pêcheurs-plaisancier du Toëno Trébeurden
- Entente Trégastelloise des Pêcheurs-Plaisanciers
- Amicale des Plaisanciers du Léguer (Beg Hent – Pors Nevez, Lannion)
- Association des Pêcheurs-Plaisanciers de Port Le Goff, Trévou-Tréguignec
- Association des Pêcheurs-Plaisanciers de Trébeurden

Nous avons également présenté la campagne Eau La La lors des permanences de certaines associations dans leurs locaux :

- Association des pêcheurs-plaisanciers de Plestin-les-Grèves
- Association des plaisanciers de Perros-Guirec

Il y a également les réunions portuaires où il serait peut-être judicieux d'intervenir.

Synthèse évènements et prospections

Pour le site Côte de Granit Rose, la majorité des plaisanciers a été rencontrée directement sur les cales, tandis que pour le site Trégor-Goëlo les évènements ont permis de sensibiliser la moitié des plaisanciers. Cet écart s'explique par le fait que sur le premier site les évènements étaient plus largement grand public.

La plupart des entretiens réalisés lors des prospections de terrain (cales, ports) ont eu lieu lorsque les marées étaient hautes entre 10 et 15h. Cela permettait de rencontrer à la fois les personnes qui revenaient et celles qui partaient en mer. Il était plus difficile de prendre le temps de faire le questionnaire pour les plaisanciers qui mettaient à l'eau leur bateau ou qui y accédaient depuis une cale par annexe. Les entretiens avec plaisanciers aux pontons duraient généralement plus longtemps. Nous obtenons une moyenne de 1,3 plaisancier enquêté par heure.

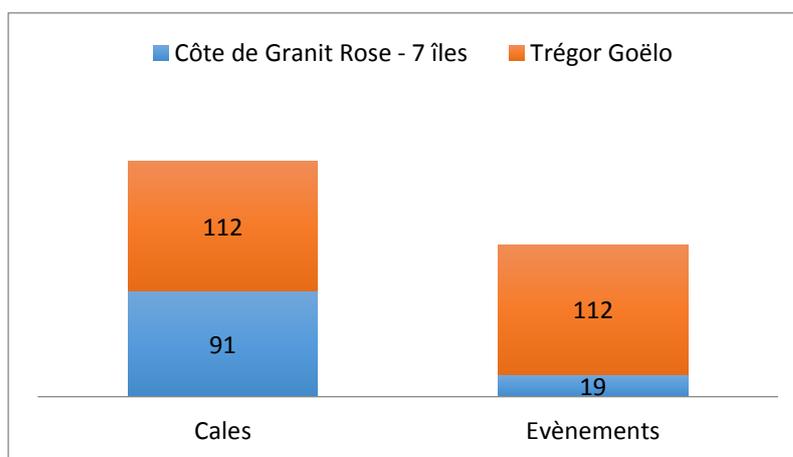


Figure 17: plaisanciers sensibilisés en comparaison évènements et prospection cales selon les sites

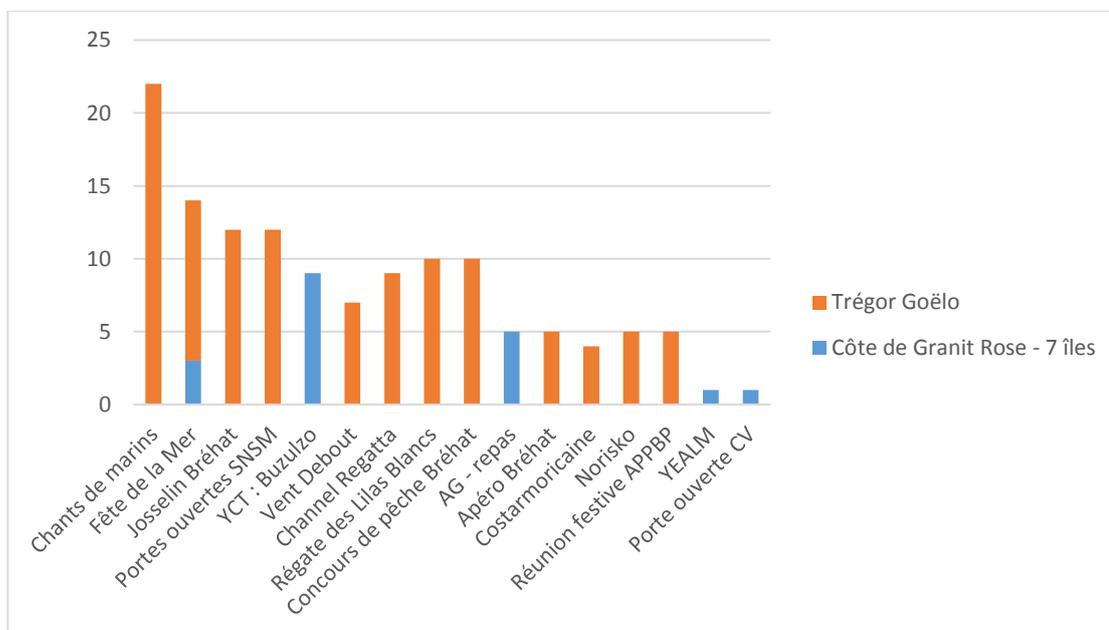


Figure 18: plaisanciers contactés selon les évènements et les sites

Les chants de marin à Paimpol, les portes ouvertes de la SNSM et les régates ont bien fonctionné pour le site TG. Les AG ne sont pas représentatives : elles permettent de sensibiliser un

nombre important de plaisanciers, une quarantaine, en prenant la parole et en échangeant lors de notre intervention mais il est difficile de réaliser des entretiens individuels lors de ces temps. A l'avenir il serait sûrement intéressant de proposer aux associations, et même aux plaisanciers extérieurs, des moments conviviaux d'échanges autour des bonnes pratiques. Cette méthode a été expérimentée à Bréhat (plaisanciers non affiliés) et a permis de sensibiliser autour d'un verre une dizaine de plaisanciers et de recueillir 5 enquêtes.

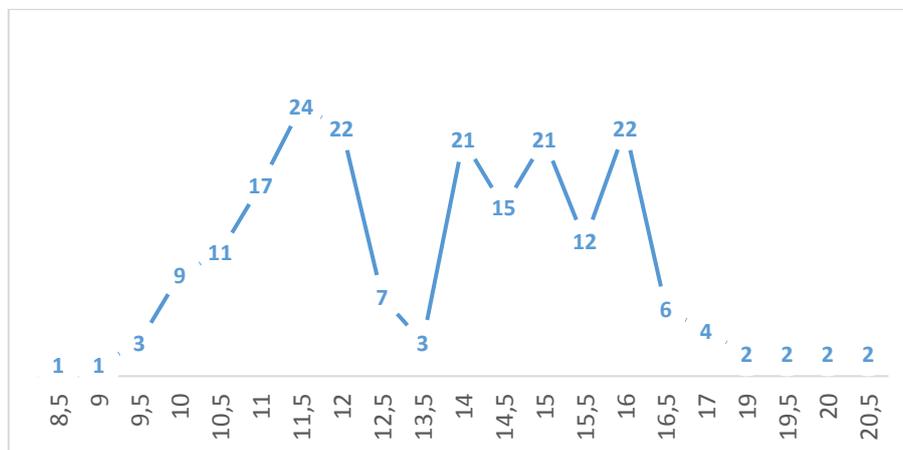


Figure 19: synthèse nombre de plaisanciers selon l'heure. Données hors évènements

C'est autour de 11h et l'après-midi de 14 à 16h que nous avons rencontré le plus de plaisanciers.

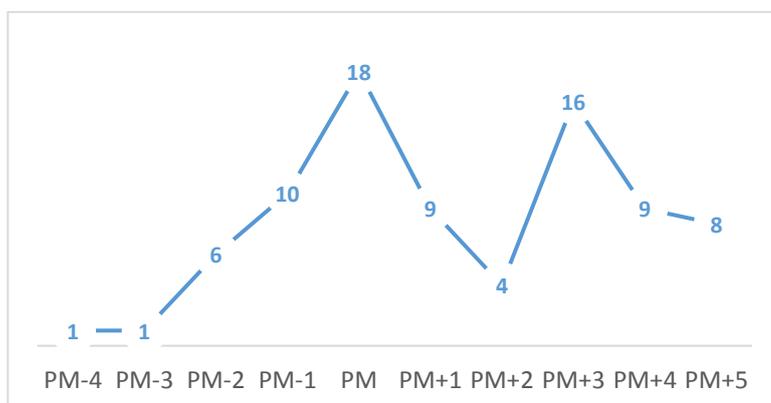


Figure 20: synthèse nombre de plaisanciers selon la marée. PM : pleine mer. Données hors évènements et ports pleine eau.

C'est à marée haute que la majorité des plaisanciers ont été contactés et 3h après.



Figure 21: Sensibilisation de la compagnie Bréhat sur Mer

Bilan quantitatif

Plaisanciers enquêtés

Au 2 septembre, 222 entretiens pour 338 plaisanciers soit environ 260 h de terrain, soit 1,3 plaisanciers par heure en moyenne.

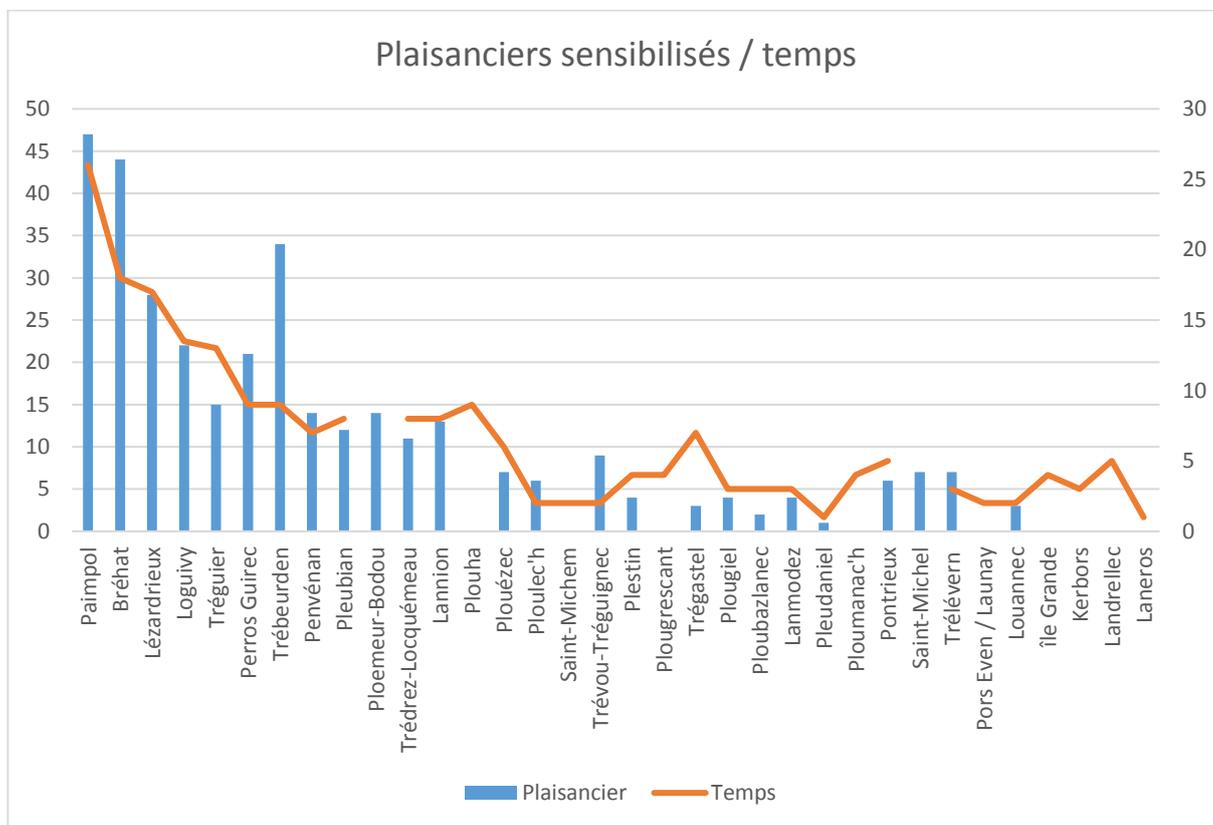


Figure 22: Synthèse nombre de plaisanciers pour temps passé par localité

Paimpol, Bréhat et Loguivy ont permis d'échanger avec de nombreux plaisanciers par rapport au temps passé sur le terrain. Cela est dû à la participation à des événements adaptés sur ces localités. Sur Plouha par exemple, la majorité des plaisanciers pratiquent la mise à l'eau depuis leur remorque voiture, pas de fenêtre possible pour parler aux plaisanciers. L'association des plaisanciers de Gwin Zegal nous avait conviés à un apéro mais nous n'avons finalement pas eu de retour. Les quelques locaux rencontrés sur les marées hautes du matin n'ont pas souhaité échanger avec la médiatrice. Cependant de nombreux livrets ont été mis à disposition au club nautique ainsi qu'à la maison de Port de Bréhec.

Livrets

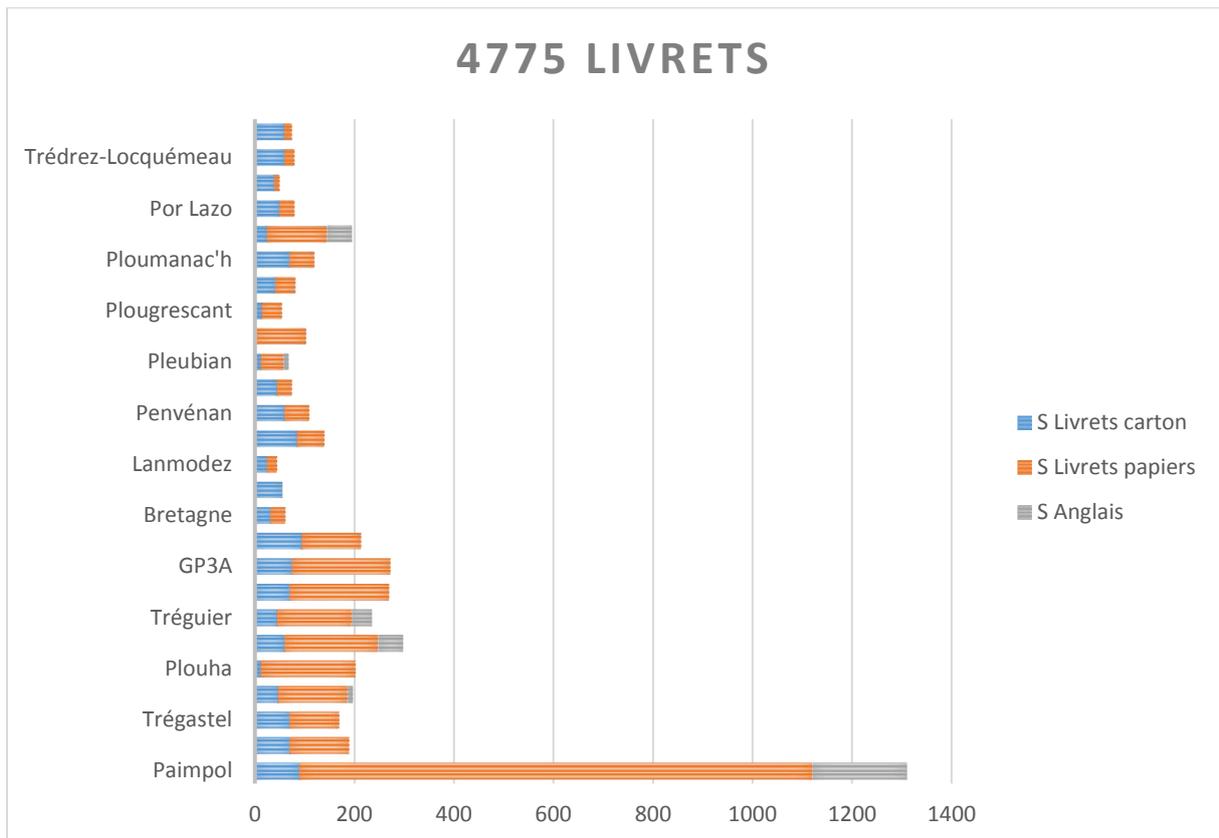


Figure 23: Nombre approximatif de livrets distribués pour les principales localités.

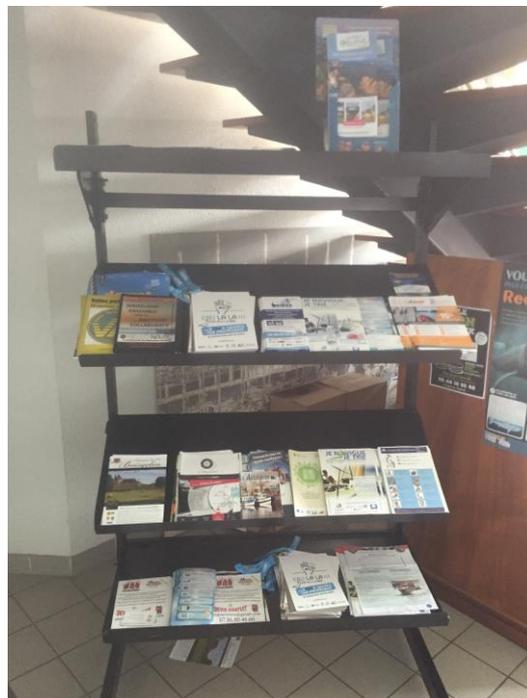


Figure 24: Livrets à disposition des plaisanciers à la capitainerie de Paimpol

Profils et pratiques des plaisanciers

Profils de plaisanciers

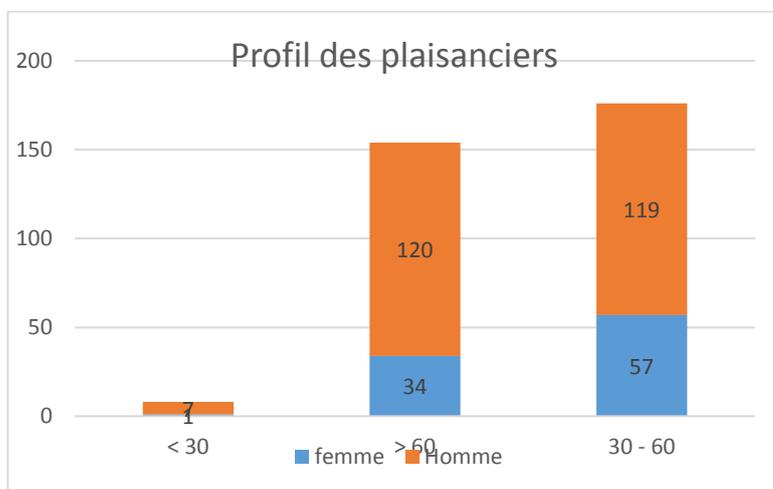


Figure 25: tranche d'âge et sexe des plaisanciers

Majorité d'hommes, 1/4 de femmes.

Majorité 30 à 60 ans. % > 60 ans supérieur site CGR.

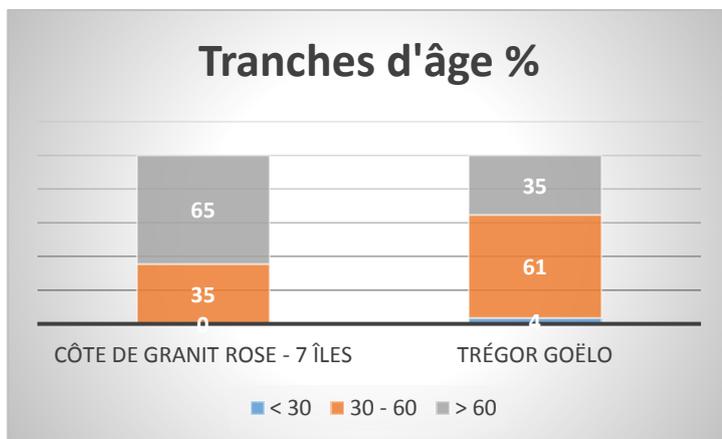


Figure 26: % par tranche d'âge selon les sites

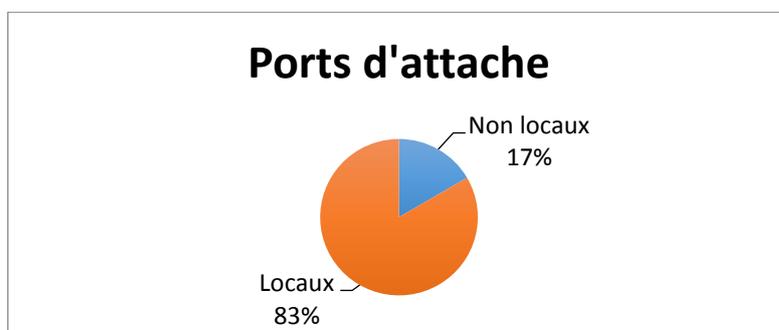


Figure 27: Part de plaisanciers locaux

83 % locaux.

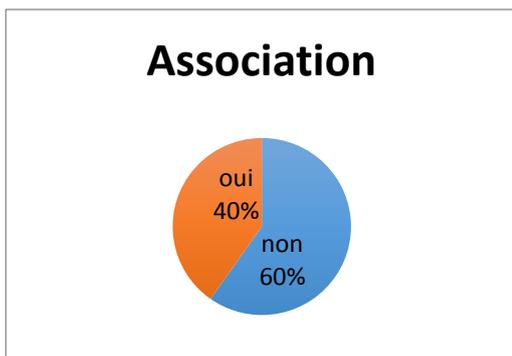


Figure 28: Part de plaisanciers affiliés à une association

Presque la moitié des plaisanciers rencontrés est affiliée à une association. Se rapprocher des associations est donc un bon relais de la campagne.

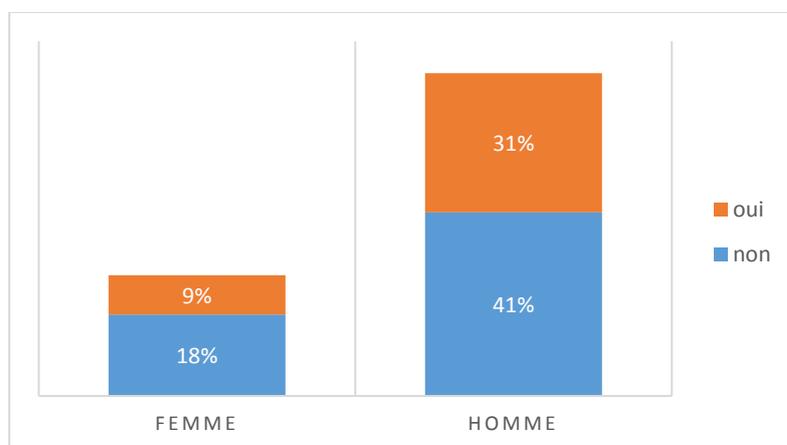


Figure 29: Part d'affiliés selon le sexe

Mais cela ne concerne qu'1/3 des femmes.

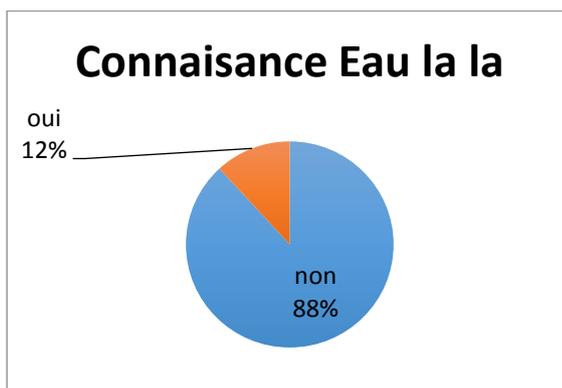


Figure 30: Part de plaisanciers connaissant la campagne

12 % connaissaient la campagne via une association de plaisanciers ou la capitainerie.

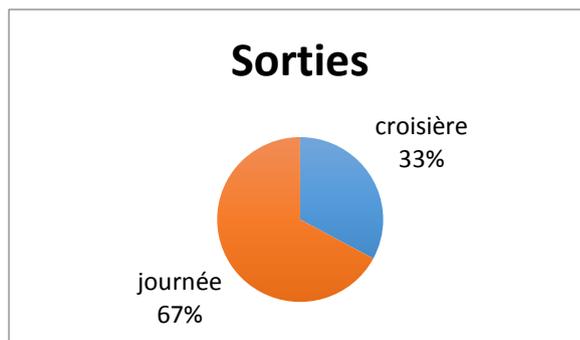


Figure 31: Part de plaisanciers en croisière

1/3 des plaisanciers rencontrés pratiquent la croisière. Ce chiffre assez élevé est représentatif des pratiques estivales.

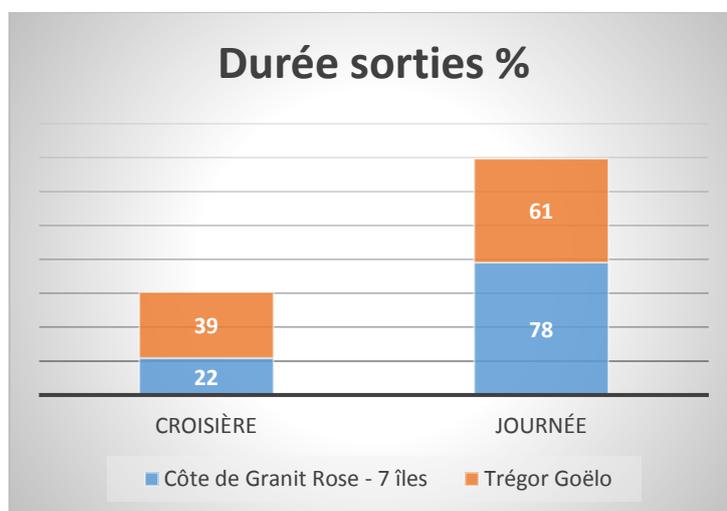


Figure 32: Part de croisiéristes selon les sites

La part de croisiéristes est plus importante pour le site TG, la taille des bateaux est également supérieure

Figure 33: Bateaux aux bouées d'accueil à Bréhat. Sortie avec le responsable des mouillages



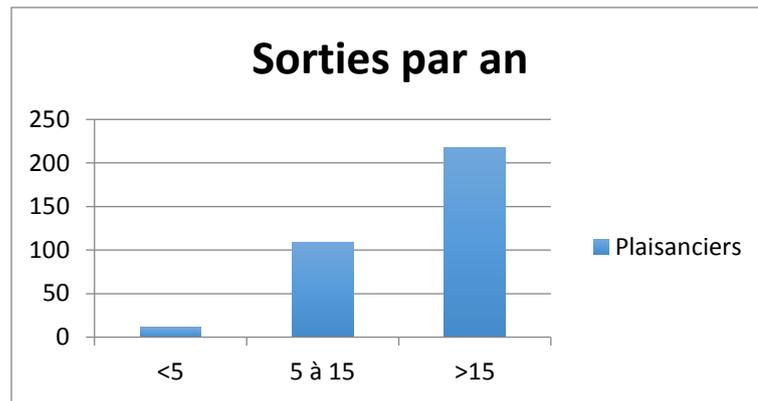


Figure 34: Nombre de sorties par an

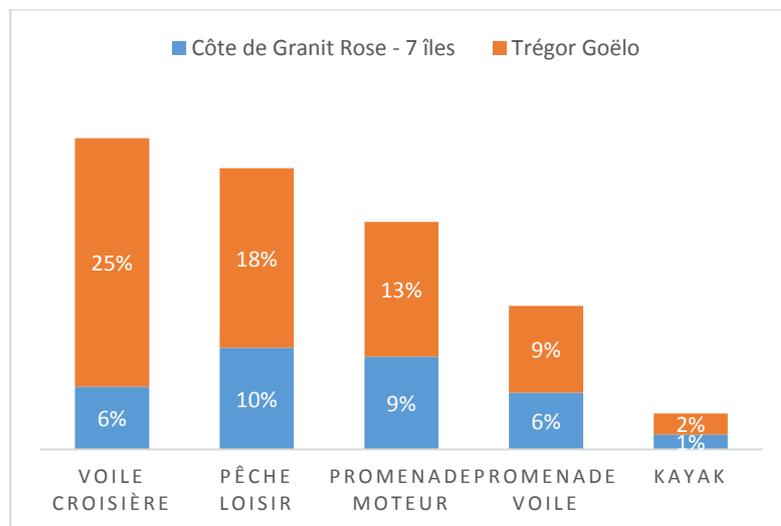


Figure 35: comparaison des pratiques selon les secteurs

Pour le site TG c'est la voile croisière qui est la première pratique tandis que pour le site CGR c'est la pêche et la promenade moteur.

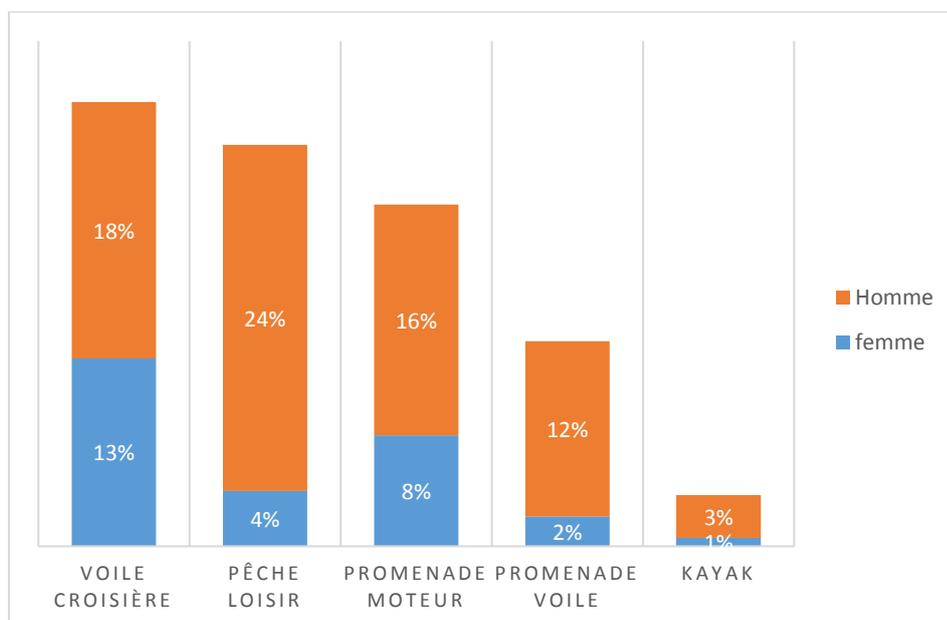


Figure 36: Part des femmes selon les pratiques

Les femmes sont presque également représentées en voile croisière, et reste minoritaires dans les autres pratiques.

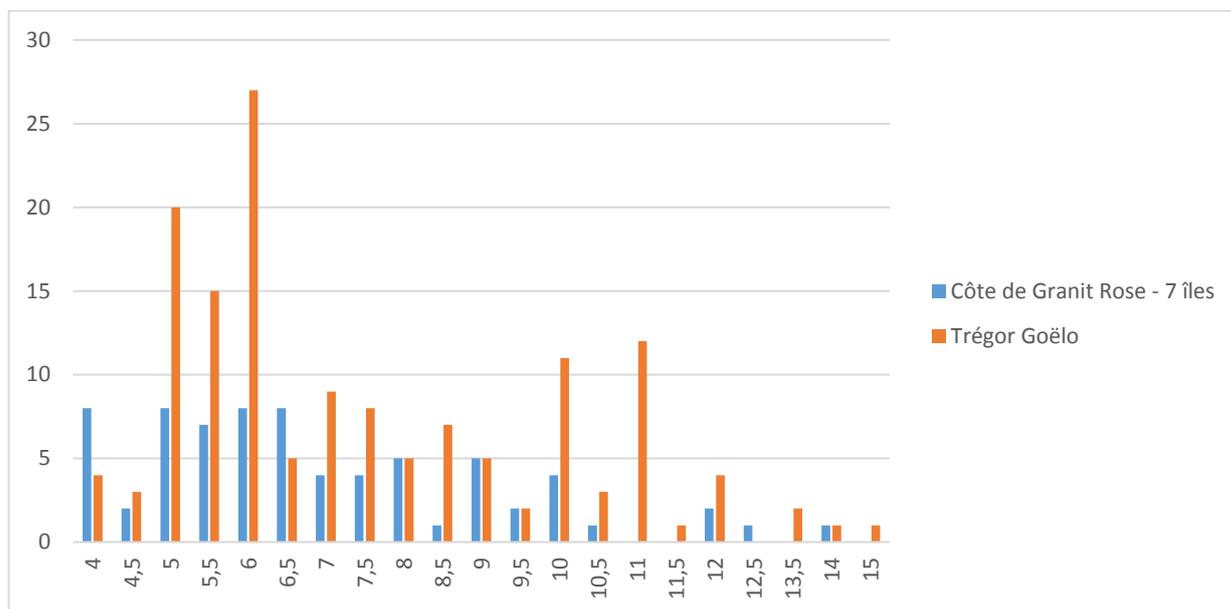


Figure 37: Taille des bateaux selon les sites

La majorité des bateaux mesure entre 5 et 6m, bateaux pour lesquels certaines problématiques telles que les eaux usées et les déchets sont sous représentées. C'est également des bateaux qui sortent majoritairement pour la pêche, ancrent rarement. Ces petits bateaux sont également possiblement sur remorque ou au port à sec et peuvent parfois se passer d'antifouling. A contrario, c'est la population qui sera la plus sujette au carénage sauvage dû à la facilité de sortie et la mise sur remorque.

Pour le site TG, il y a une importante population de bateaux entre 10 et 12 m, ce qui peut correspondre aux croisiéristes supplémentaires sur ce site.



Figure 38: Port de Lézardrieux

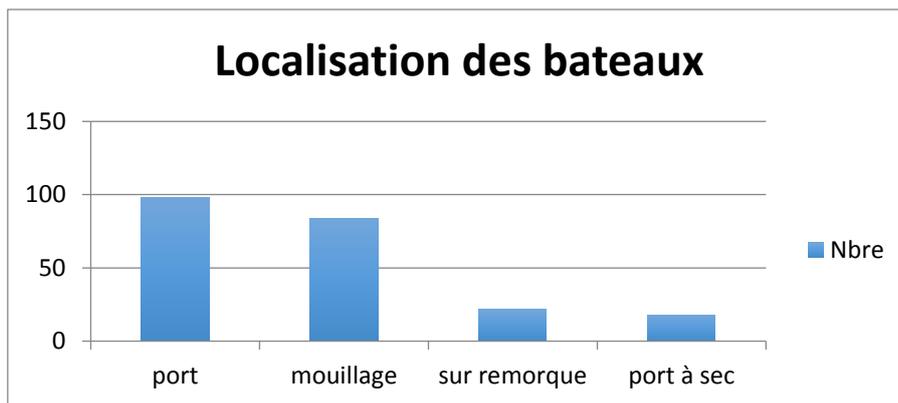


Figure 39: Localisation des bateaux

La majorité des bateaux sont au port suivi de près par le mouillage. Des livrets ont été également mis à disposition au Port à Doc de Paimpol.

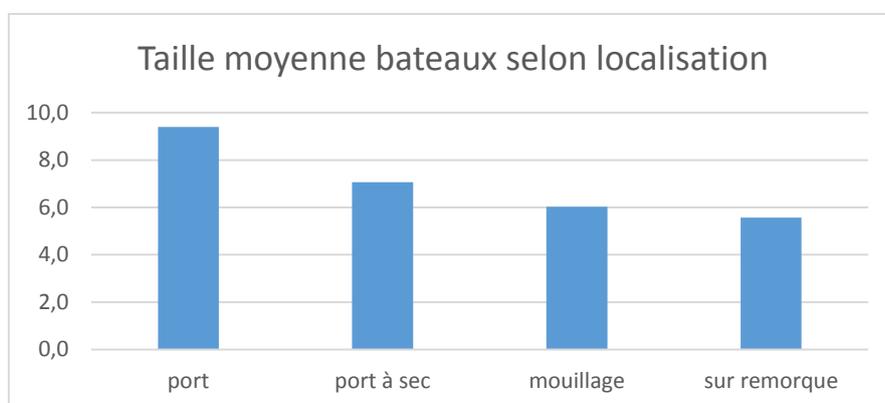
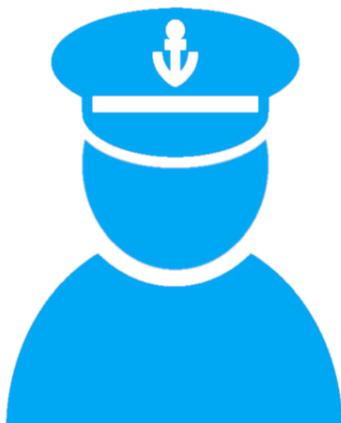


Figure 40: Taille moyenne des bateaux selon leur localisation

Ce type d'analyse nous permet de mieux cibler les problématiques selon les bateaux et les lieux. En effet, les gros bateaux au port seront concernés par les problématiques eaux usées et déchets en priorité. Ce sont des bateaux qui utilisent les aires de carénage prévues. Pour les bateaux au port à sec, ils sont moins concernés par les eaux usées et les déchets. Il serait cependant intéressant de voir dans cette population la proportion de recours aux antifoulings, non nécessaires lorsque le bateau est fréquemment hors de l'eau. C'est également le cas pour les bateaux sur remorque. Pour les plus petits bateaux au mouillage, ils sont moins concernés par les eaux usées (absence de toilettes) mais par le déversement de carburant, l'ancrage sur herbiers et le carénage sauvage.

Profil type



- 1 Homme de 30 à 60 ans
- Bateau de type pêche-promenade de 6m
- 1 fois sur 2 dans une association
- Sortie à la journée
- > 15 sorties / an
- Croisière ou pêche
- Le bateau est au port ou au mouillage
- Conscient de l'impact de l'activité sur l'environnement marin mais minimise par rapport à d'autres activités professionnelles.

Pratiques et sensibilisation des plaisanciers

Mouillage et herbiers

Nous cherchons ici à savoir si les plaisanciers connaissent les herbiers de zostères, leur rôle écologique (nursérie, oxygène) et participent à la préservation de ces milieux de vie. En effet l’ancrage répété sur ces herbiers les détériore, ce qui a un impact sur les organismes qui en dépendent, la qualité des fonds et de l’eau. L’arrachage de ces herbiers par ancrage en période estivale est moins impactant pour ces plantes qui peuvent souvent se régénérer. Cependant l’ancrage répété et tout au long de l’année est très néfaste. La cartographie de ces herbiers existe pour l’ensemble du territoire ; elle est en cours d’actualisation pour le site TG. On voit par ailleurs une dégradation des herbiers par les chaînes des corps-morts à Bréhat par exemple. A Loguivy des mouillages écologiques ont été installés pour résoudre ce problème.

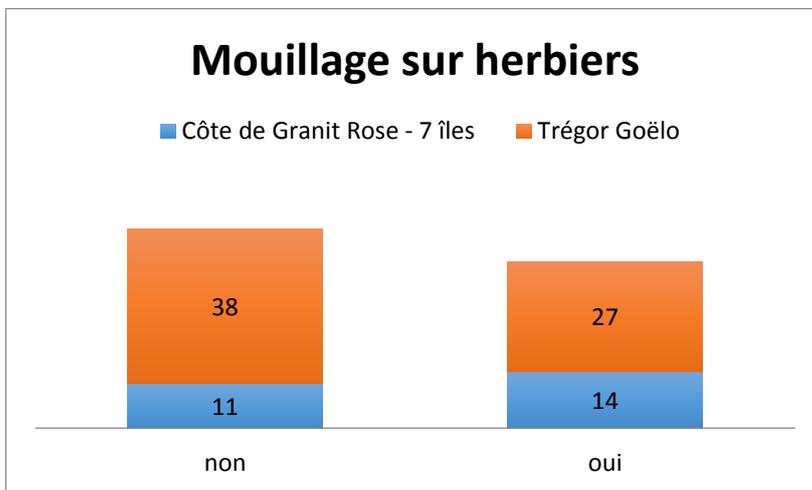


Figure 41: Nombre de plaisanciers ayant ancré sur les herbiers selon les sites

Dans l’ensemble c’est presque 1 plaisancier sur 2 qui a déjà ancré sur les herbiers de zostère (41/49). Pour le site Côte de Granit Rose la majorité a déjà ancré sur les herbiers au contraire du site Trégor Goëlo où c’est une minorité.

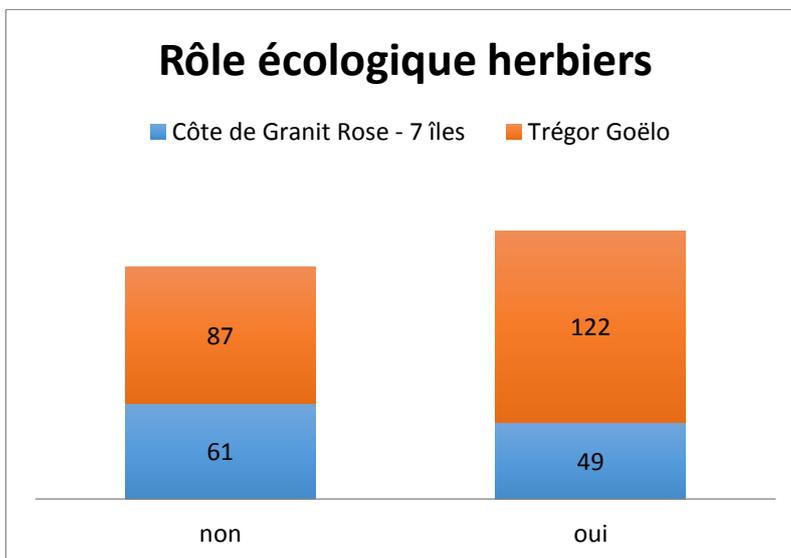


Figure 42: Nombre de plaisanciers connaissant le rôle écologique des herbiers selon les sites

Une petite majorité des plaisanciers connaissent le rôle écologique des herbiers mais il y a encore beaucoup de lacunes. On voit ici que pour le site TG il y a une meilleure connaissance de ces milieux par rapport au site CGR, ce qui pourrait expliquer en partie pourquoi ils ancrent moins dessus. Les herbiers sont donc mieux connus et respectés pour le site TG, peut-être également parce qu'il y en a plus. Les données laissent croire que les plaisanciers n'ancrent pas sur les herbiers parce qu'ils souhaitent les préserver. Cependant fréquemment, ils ont déjà ancré en toute connaissance de cause, et lorsqu'ils évitent les herbiers, c'est par soucis de praticité et de sécurité. Les bateaux de petites taille mettent rarement l'ancre à l'eau quand ils partent pêcher à la journée. Certains se sont plaint de devoir payer un emplacement au mouillage mais de devoir faire eux-mêmes leur corps-mort.

Exemples d'actions à mener : proposer des bouées d'accueil sur mouillage écologique, et poursuivre la sensibilisation aux herbiers (outils pédagogiques).

Pêche

La problématique ici est de savoir si la réglementation est connue et appliquée. En effet la pêche de loisir représente une importante population, avec une pression sur la ressource. Mal pratiquée, elle nuit au renouvellement des stocks. La réglementation en matière de pêche est basée sur l'évaluation des stocks et des rythmes biologiques des espèces. Les mailles minimales correspondent souvent à des individus qui ont pu déjà se reproduire. La réglementation sur la pêche de loisir concerne les tailles, les dates d'ouverture, les méthodes de pêche, le matériel.

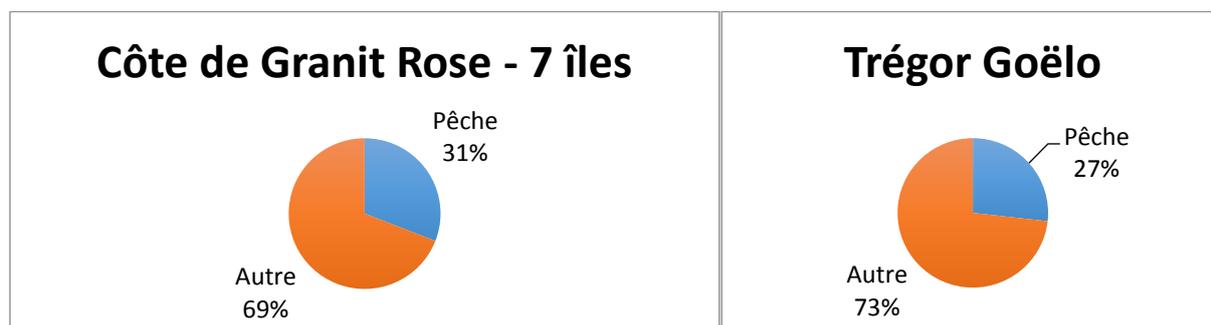


Figure 43: Part de pêcheurs parmi les plaisanciers

C'est globalement $\frac{1}{4}$ des plaisanciers concernés par la pêche de loisir. Parmi eux, la moitié sort exclusivement pour pêcher. Les pêcheurs sont souvent affiliés et sont au fait de la réglementation. Ils militent souvent pour faire évoluer la réglementation sur le bar.

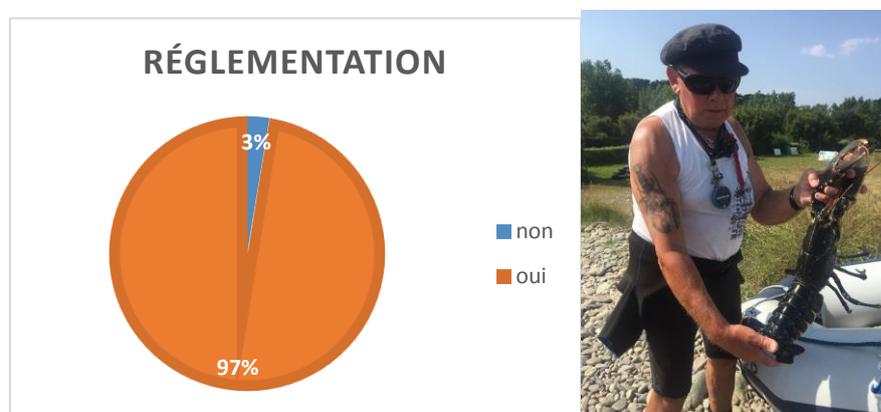


Figure 44: Part de pêcheurs connaissant la réglementation. Figure 45: le meilleur pêcheur de Pors Guyon - 15 cm œil céphalothorax

Dans l'ensemble, les pêcheurs-plaisanciers sont sensibilisés aux tailles et aux espèces sensibles. Cependant une partie des pêcheurs sondés ne sait pas mesurer le homard, et selon le point de mesure, on gagne + ou - 1 cm. Pourtant bien mesurés et à la taille minimale, seuls 15% des homards se sont reproduits. Cet argument a permis de changer beaucoup les pratiques de pêche et la vision de la réglementation. Beaucoup ont déploré la diminution de la ressource et du maquereau notamment.

On déplore aussi la sur-pêche des professionnels, le non-respect des zones d'interdiction ou des quotas. Une certaine méfiance et un sentiment d'inégalité de traitement est perçue par rapport aux pêcheurs professionnels ou à d'autres plaisanciers. Quelques pêcheurs ont une mauvaise vision de l'augmentation de la population de phoques. Un travail de sensibilisation était nécessaire sur ce point. Pour une prochaine campagne, il serait peut-être nécessaire d'avoir plus de données et d'arguments à disposition des médiateurs afin que le phoque soit mieux connu et accepté.



Figure 46 : le retour tant attendu du maquereau aux abords de Bréhat

Déchets

La problématique ici est bien connue, de nombreux déchets se retrouvent dans nos océans. Les conséquences pour la faune sont dramatiques (ingestion, étouffement) ainsi que pour la qualité de l'eau (microplastiques). Un mégot est responsable de la pollution de 500L d'eau avec de nombreuses toxines. La sensibilisation sur ce thème doit se faire à plusieurs niveaux : en amont, limiter les emballages à l'achat et en aval, trier ses déchets afin de limiter l'épuisement des ressources, favoriser leur valorisation et leur réutilisation. Bien entendu, de nos jours, les comportements irresponsables de rejeter ses déchets dans la nature sont plus anecdotiques que par le passé. Cependant, certains plaisanciers reconnaissent rejeter les bouteilles en verre car elles redeviendront du sable ... Le caractère recyclable du verre et son très long temps de dégradation dans l'environnement ont été rappelés aux plaisanciers pour les inciter à éviter cette pratique. 84 % des plaisanciers déclarent faire le tri, tout ou en partie. Ce réflexe semble bien ancré dans les mœurs.

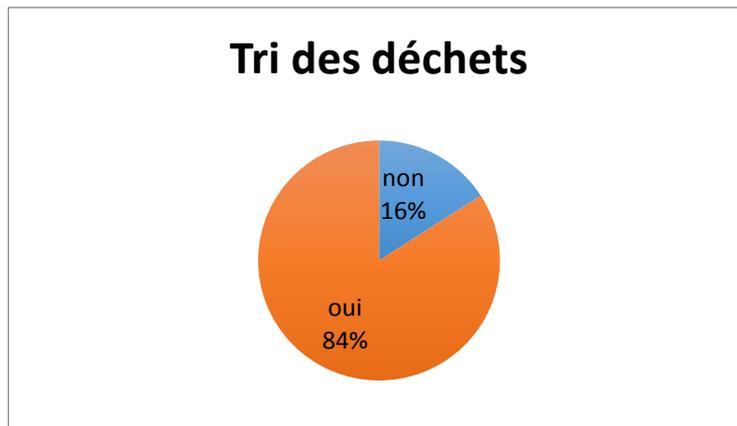


Figure 47: Part effectuant le tri des déchets



Figure 48 : Tri encouragé pour les navigateurs au Port de Paimpol. Figure 49 : Poster sur le temps de dégradation des déchets fréquemment observé aux abords des plages



Figure 50 : Intervention sur le port de Paimpol avec l'association Vent Debout qui recycle le plastique des plages en pots. Devenus relais de la campagne Eau la la

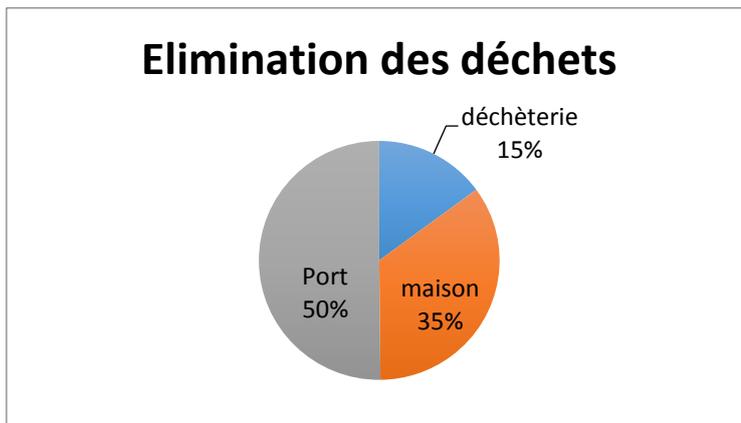


Figure 51: élimination des déchets



50% des déchets sont ramenés au port. Sinon ils ramènent leurs déchets à la maison et en déchetterie. Certains précisent qu'ils ramènent également les déchets trouvés en mer. Ils font attention à l'achat et évitent le sur-emballage pour la majorité. Les personnes qui partent sur plusieurs jours le font par soucis d'espace et de rangement. Les personnes qui partent à la journée n'emportent rien ou préparent leur nourriture en amont (limite les déchets à ramener).

Figure 52 : une poubelle bien triée ...

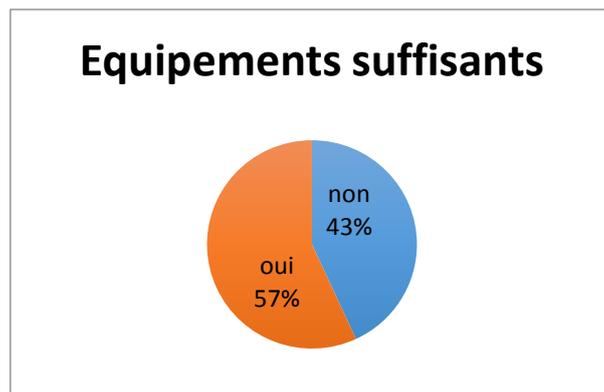


Figure 53: Part de plaisanciers satisfaits ou non des équipements liés aux déchets

Près d'un plaisancier sur 2 estime qu'il n'y a pas assez de poubelles de tri, qu'elles ne sont pas accessibles, indiquées ou vidées assez régulièrement. C'est pour cela qu'une partie des plaisanciers déclare ramener ses déchets à la maison afin d'y effectuer correctement le tri. Ce sont surtout les femmes qui déplorent ce constat. Les hommes de plus de 60 ans sont moins critiques sur la question et plutôt satisfaits. Peut-être parce qu'ils estiment qu'aujourd'hui les comportements et les aménagements sont bien plus adaptés qu'à l'époque.

Fusées de détresse

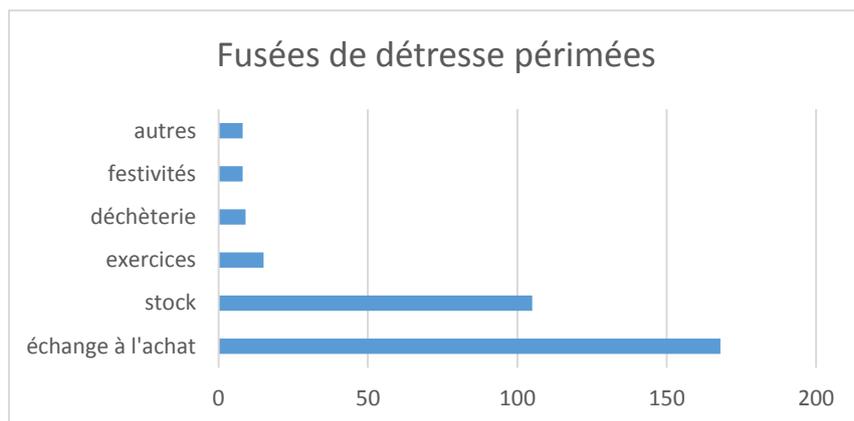


Figure 54 : Devenir des fusées de détresse périmées

Les fusées de détresse périmées sont majoritairement échangées à l'achat d'un nouveau jeu. Cependant c'est 1/3 des plaisanciers qui les stocke sans savoir quoi en faire.



Ces personnes étaient satisfaites d'apprendre le lancement de la campagne de collecte des fusées de détresses organisée par l'APER-PYRO (16-22 septembre en Côtes d'Armor) sur laquelle nous avons communiqué.

RECYCLER SON BATEAU

- 1 personne a souhaité de l'information pour recycler son bateau

Eaux usées

Les eaux usées concernent les eaux de lavage intérieur et extérieures (vaisselle, pont) que l'on nomme eaux grises, mais également les eaux noires des toilettes et les résidus de carburant et huiles moteur. 80 % des plaisanciers interrogés connaissent tout ou partie de la réglementation concernant les eaux usées. La réglementation interdit tout rejet d'eaux usées à moins de 3 miles des côtes, et à proximité des cultures marines. En effet, les eaux noires peuvent par exemple contaminer les cultures marines par bactéries et les rendre impropres à la consommation, ainsi que la qualité des eaux de baignade qui entraînerait une fermeture temporaire des plages. Tous les bateaux construits après 1995 doivent à présent s'équiper d'une cuve de récupération des eaux noires, et les ports mettre en place un système de récupération des eaux de ces cuves depuis 2013.

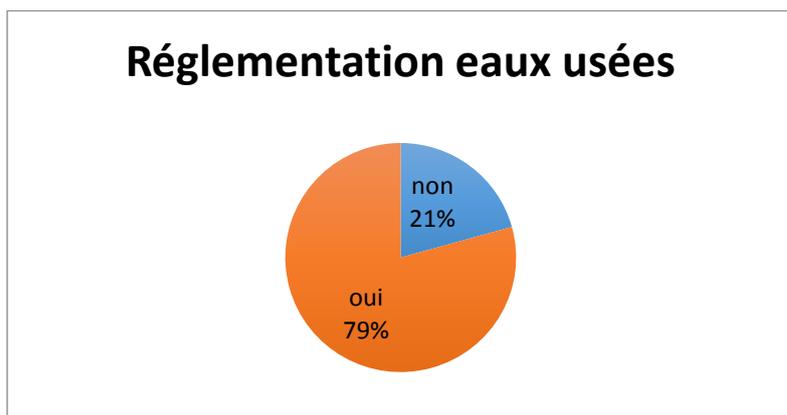


Figure 55: Part de plaisanciers connaissant la réglementation sur les eaux usées

Notre enquête révèle que très peu de plaisanciers se sont équipés et ceux qui le sont déplorent un investissement important (environ 500€) pour un matériel défectueux (bouché). Les ports ne proposent pas de système de récupération, Paimpol oui. Pour certains bateaux c'est même impossible de mettre en place une cuve.

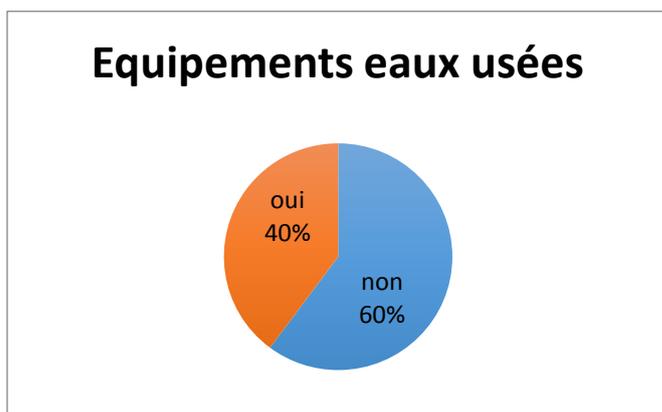
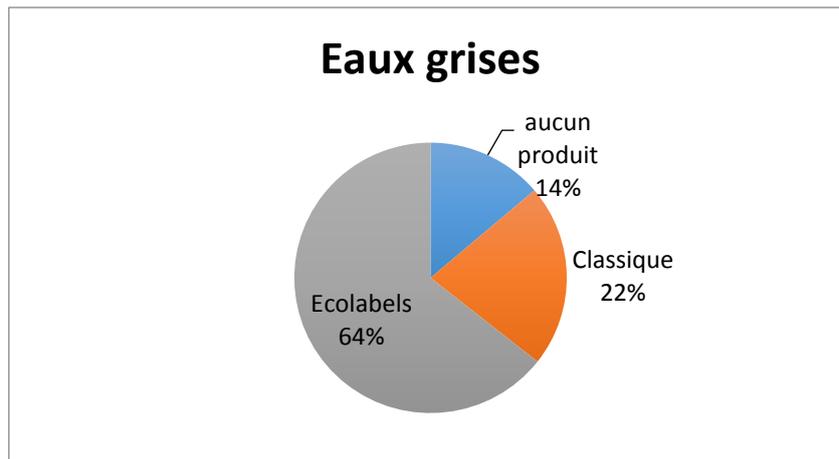


Figure 56: Part des plaisanciers satisfaits des équipements en termes d'eaux usées des ports

Paimpol dispose d'un tel système mais les plaisanciers déplorent son mauvais fonctionnement. Un plaisancier équipé de cuve a fait une demande au port pour la vider, et ils ont fait venir un camion car ils en sont dans l'obligation. Bien entendu ce fonctionnement n'est pas viable. Les bateaux qui voyagent beaucoup sont équipés de cuve puisque la réglementation est beaucoup plus forte dans de nombreux pays, cuve obligatoire pour entrer dans certains ports. Quelques plaisanciers rencontrés font leur lessive sur le pont et rejettent dans le port les eaux de lavage.



Les ¼ des plaisanciers utilisent des produits d'origine naturelle ou éco labélisés, voire aucun produit sur leur bateau. Une dizaine de plaisanciers utilisent des produits ménagers écologiques (savon au lait de coco pour usage en mer, vinaigre, bicarbonate). 80 % des rejets d'eaux grises sont donc théoriquement non nocifs pour l'environnement.

La moitié des plaisanciers sondés déclarent avoir été confrontés au déversement de carburant dans la cale du bateau ou directement dans l'eau pour les hors-bord qui font le plein.

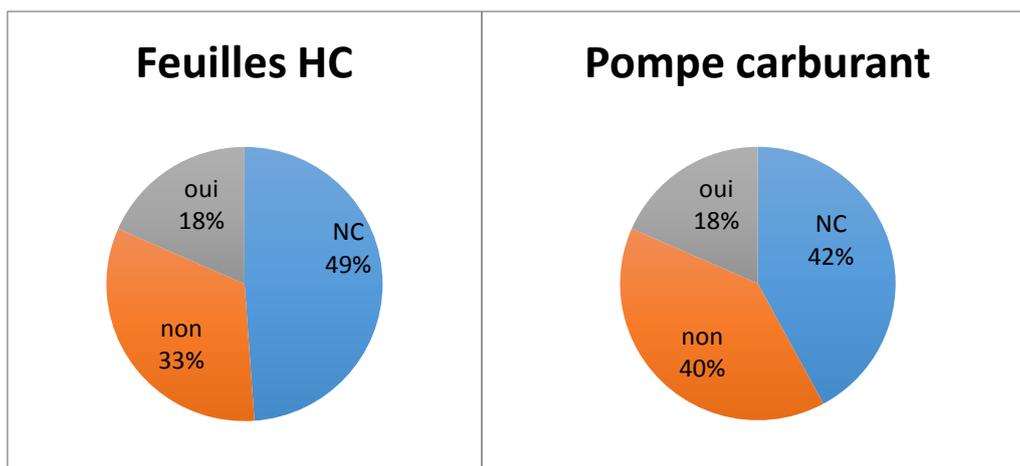


Figure 57: Part des plaisanciers confrontés à des accidents de carburant et connaissant ou non les astuces

Pour ceux qui déclarent avoir eu ces accidents, les feuilles absorbantes d'hydrocarbures et les pompes manuelles sont peu connues (18%)

Carénage

Environ 90 % des plaisanciers sondés sont concernés par le carénage. Le carénage concerne tout entretien de la coque du bateau : nettoyage, peinture, antifouling...

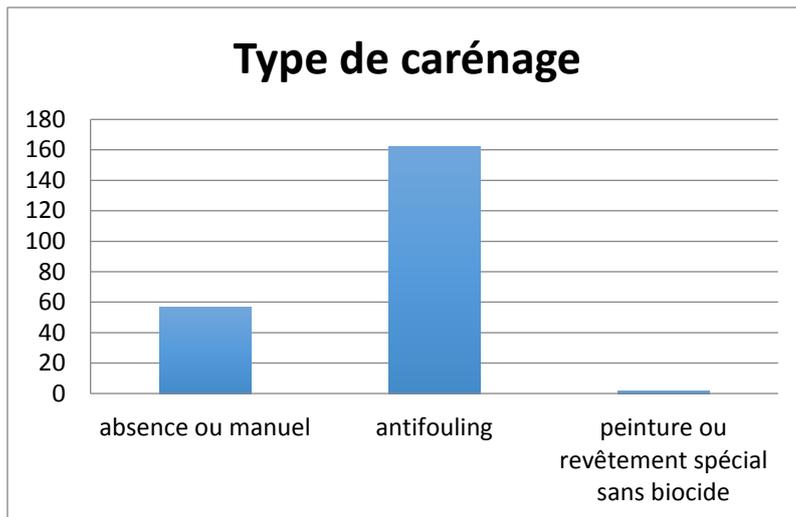


Figure 58: Type de carénage

Une partie du traitement de la carène se fait par l'application d'un anti-fouling pour une grande majorité.

Les antifouling et les peintures sont des produits néfastes pour l'environnement marin. Les antifouling qui empêchent la colonisation de la coque par les organismes marins, qui réduisent la vitesse du bateau, contiennent métaux et biocides. Les métaux s'accumulent dans les organismes et perturbent croissance et reproduction. Les biocides (littéralement produit qui tue le vivant) sont particulièrement toxiques. De ce fait le carénage doit s'effectuer sur une aire équipée disposant d'un système de filtration des eaux de résidus et de bacs de tri adaptés aux différents produits. Un carénage complet nécessite donc de gruter le bateau (400€) et rester au sec plusieurs jours. Le carénage dit sauvage est interdit mais se pratique toujours. Certains plaisanciers déplorent des amendes pour avoir brossé leur coque. La majorité des plaisanciers a conscience de l'impact des antifouling mais constate qu'ils sont moins puissants qu'avant donc moins nocifs (plus de glyphosate, plus de plomb). Certains relativisent l'effet de l'antifouling pour plaisanciers par rapport à la marine professionnelle (pêche/marchande) qui, pour certains, n'hésitent apparemment pas à ajouter du glyphosate dans les produits. Quelques plaisanciers trouvent la réglementation incohérente, en effet les antifouling diffusent toute l'année dans l'eau ... les aires de carénage sont un business supplémentaire.

Au niveau des alternatives moins impactantes 3 personnes ont mis une peinture type CopperCoat au cuivre renouvelée tous les 10 ans. 1 plaisancier a fait le choix d'une matrice dure (elle ne se solubilise pas dans l'eau de mer). Un plaisancier a expérimenté les ultrasons : efficace uniquement en navigation et très coûteux. 2 personnes ont expérimenté les revêtements spéciaux sans biocides : difficile à mettre en place (sur les bateaux non neufs) et ne tient pas dans le temps et coûteux. Une personne a déploré de ne pas trouver de chantier proposant la pose d'un film plastique sur la coque (site TG).

Selon les sites on observe une disparité dans la connaissance et l'application de la réglementation. Pour TG, seuls 6 % des plaisanciers ignorent la réglementation, ce chiffre est de 32 % pour CGR.

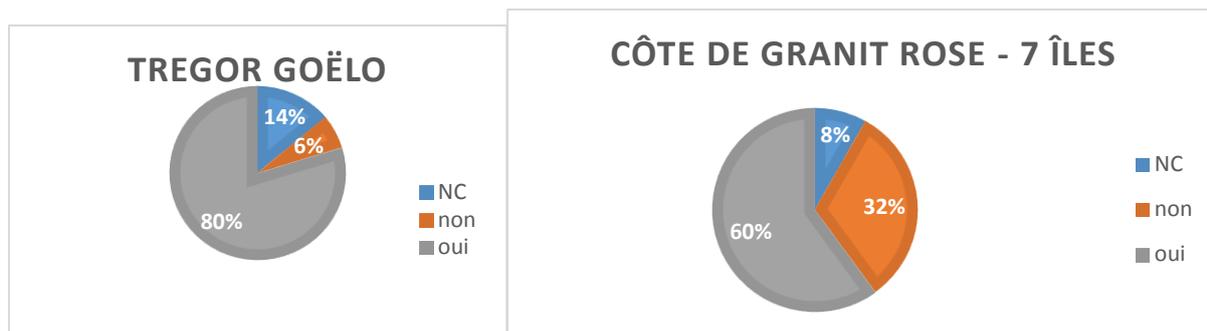


Figure 59: Part des plaisanciers au fait de la réglementation carénage selon les sites. NC : non concerné

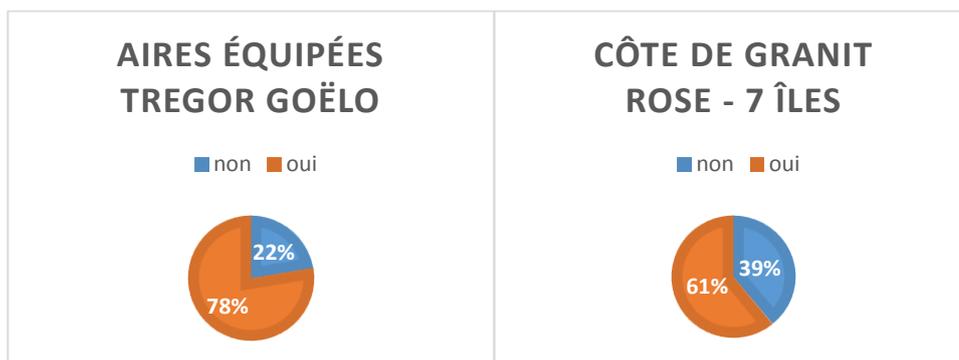


Figure 60: Part des plaisanciers carénant sur les aires équipées selon les sites

C'est donc 22 % en TG qui ne respectent pas la réglementation car n'utilise pas les aires équipées et pourtant seuls 6 % l'ignorent. Pour CGR 39 % n'utilisent pas les aires équipées sur 32 % non informés. Il semblerait donc qu'il y ait un manque d'information sur le site CGR et que le non-respect de la réglementation en TG se fasse en toute connaissance de cause

71 personnes utilisent des aires équipées mais seulement 3 sont actuellement aux normes sur le territoire du projet Les personnes qui le font à leur domicile le font pour les raisons suivantes :

- ignorent l'interdiction
- absence d'aire de carénage à proximité
- trop onéreux
- par facilité
- Le font correctement en atelier chez eux avec bâche

Les solutions possibles : aires de carénage mobiles, stations de lavage coque bateaux.

Faune

Sur les sites, on trouve de nombreuses espèces animales d'intérêt communautaire. Il y a des espèces menacées et les sites sont reconnus comme des milieux importants pour la reproduction de nombreux oiseaux. Les principales espèces protégées qui nous concernent : cétacés, phoques, oiseaux marins. Il est interdit de leur porter atteinte, de les prélever ou de les tuer.

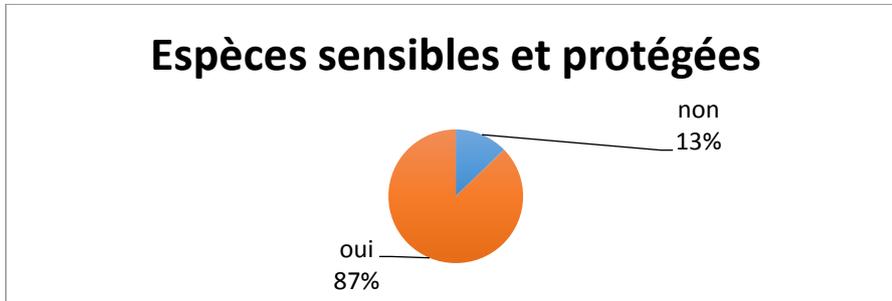


Figure 61: Part des plaisanciers connaissant tout ou partie des espèces sensibles et protégées

C'est presque 90 % des plaisanciers qui connaissent des espèces sensibles ou protégées. Une part importante considère que tout est sensible et protégé. Les animaux les plus cités sont les dauphins et les phoques, les cormorans et le fou de Bassan. Les pêcheurs citent parfois les espèces dont la pêche est réglementée (coquille, bar ...) la nuance est expliquée. Auprès des plaisanciers en promenade-moteur et des kayakistes, l'accent a été mis sur la méthode d'approche des mammifères marins.

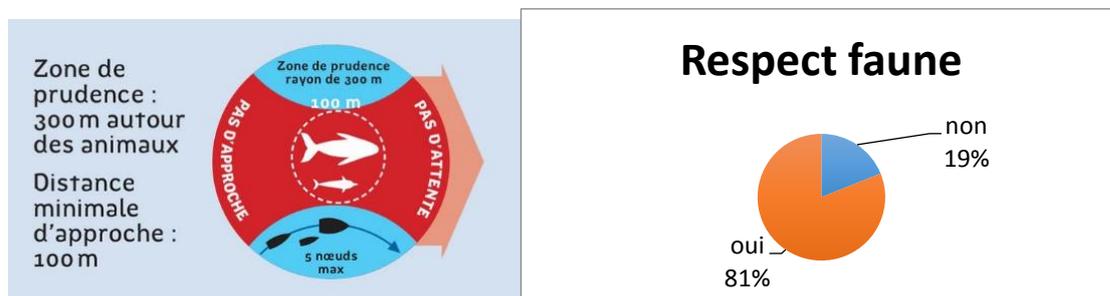


Figure 62: Part des plaisanciers qui respectent la faune

C'est 80 % des plaisanciers sondés qui respectent la faune. Ceux qui ne le font pas ont pu mettre des phoques à l'eau, se faire attaquer par des sternes ou des Goélands en nidification, passer un temps conséquent à suivre les dauphins. La plupart des plaisanciers explique que ce sont les dauphins qui viennent vers eux et non l'inverse.

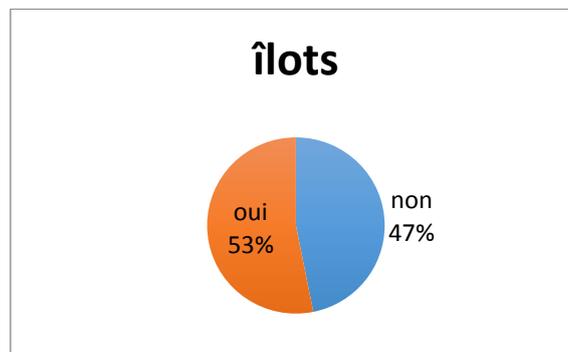


Figure 63: Part des plaisanciers débarquant sur des îles et îlots

La problématique ici est d'évaluer la pression et de sensibiliser les plaisanciers à la nidification des oiseaux marins, et au repos de phoques. Près de la moitié des plaisanciers débarque sur des îles et îlots. La plupart sont ceux qui pratiquent la promenade moteur (1/2). L'accent a été mis sur les moyens de prévenir le dérangement des espèces : déceler les signaux d'alertes du dérangement du phoque, être attentif la présence de nids et de juvéniles en période de nidification. L'huître pie, les laridés et le gravelot sont souvent cités car pouvant pondre à même la plage dans une simple dépression avec des œufs mimétiques des galets ou du sable. Un groupe de kayakistes n'a d'ailleurs pas été attentif aux nids d'huîtres sur le Sillon de Talbert. De tels comportements peuvent mettre en péril la saison de reproduction de l'espèce sur le site.

Les Aires Marines Protégées sont des zones reconnues pour leur richesse écologique remarquable, la rareté ou particularité de la faune et de la flore. Il y a plusieurs types d'AMP : les sites Natura 2000 au niveau Européen avec un plan de gestion et la prise en compte des activités socio-économiques, les Parcs Marins ayant de grands périmètres avec un plan de gestion également et souvent un cœur de parc avec un effet réserve, les RN.... Désignées au niveau de notre pays, les réserves naturelles permettent la réglementation la plus forte : interdit de débarquer, de cueillir, interdit aux chiens ... Nous sommes donc sur 2 sites N2000 désignés notamment en raison de la présence d'habitats marins remarquables et la présence d'oiseaux et mammifères marins précédemment cités. Il y a également sur le site 2 réserves naturelles : Sept-Iles et Sillon de Talbert.

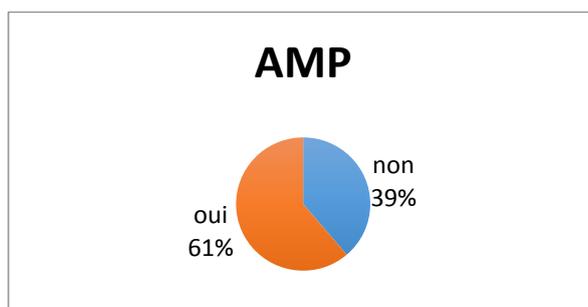


Figure 64: Part de plaisanciers connaissant une AMP

2/3 des plaisanciers connaissent une AMP. La Réserve Naturelle des Sept-Iles a été la plus citée car elle est emblématique de la région. Le réseau Natura 2000 est nettement moins connu. Natura 2000 est connu par les associations et professionnels qui doivent faire des dossiers d'évaluation des incidences. Il a été rappelé le contexte de la campagne et des différents programmes qui y prennent part.

Amélioration des pratiques

1/3 des plaisanciers estiment ne pas avoir d'impact sur la mer. Ils déclarent avoir des gestes adaptés, faire très peu de rejets, ne pas déranger la faune et ramener leurs déchets. Ils pensent avoir un impact minime. Cela concerne souvent les voiliers car ils n'utilisent que très peu le moteur. Les bateaux à moteur parlent du carburant, de l'antifouling ou du prélèvement pour la pêche. Ils estiment souvent que toute activité humaine a un impact (maison, voiture, ...) mais que le bateau reste plus sain.

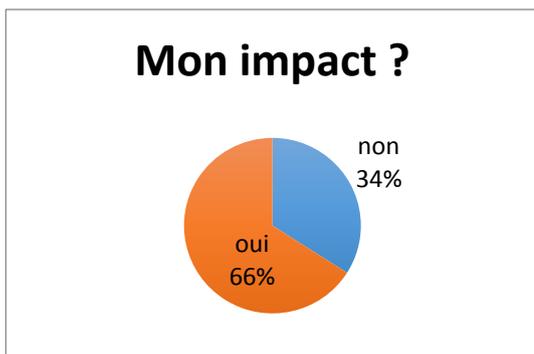


Figure 65: Part des plaisanciers qui estiment avoir un impact sur la mer dans leurs pratiques

En y regardant de plus près, c'est 85 % des femmes qui considèrent avoir un impact sur l'environnement marin, 60 % des hommes. Les femmes auraient-elles une conscience écologique plus forte ?

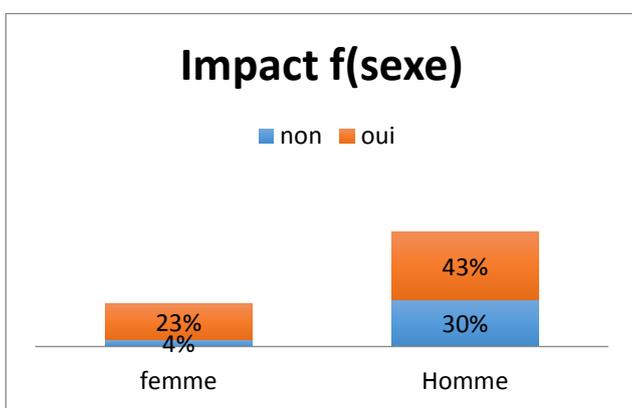


Figure 66: Part des femmes qui estiment avoir ou non un impact sur la mer

Malgré cela 85 % des plaisanciers sensibilisés souhaitent s'engager à améliorer un geste pour l'environnement marin.

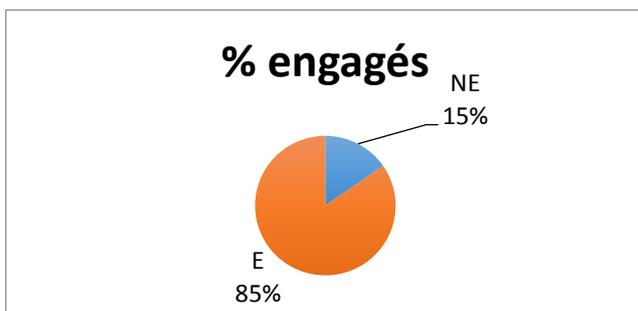


Figure 67: Part de plaisanciers engagés à améliorer 1 geste

La majorité des plaisanciers souhaitent s'engager sur les eaux usées et le carénage. On constate une volonté de se mettre aux normes au niveau des bacs de récupération des eaux grises et noires, l'utilisation des sanitaires et des astuces anti-débordement carburant, les produits écolabels, et les alternatives aux antifoulings ainsi que le respect de la réglementation carénage (aires).

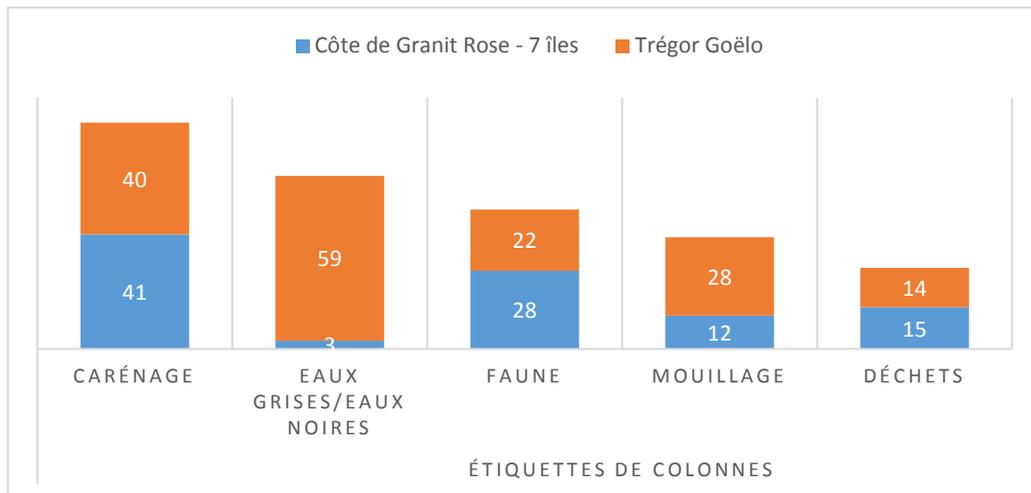


Figure 68: Top engagements selon les sites

Les déchets arrivent en dernière position puisque globalement pas de soucis. Pour la problématique du mouillage c'est également les équipements qui manquent : bouées d'accueil, places au port, mouillages écologiques,...

Discussion et pistes d'actions pour l'amélioration des pratiques

Bilan de la saison

- Les plaisanciers ont salué l'initiative et ont encouragé les acteurs de la campagne à continuer.
- Les plaquettes et le visuel ont été appréciés
- Les plaisanciers acceptent de s'engager
- Temps trajets relativement longs (70km en moyenne/sortie terrain) pour accéder à certaines cales de mise à l'eau ou mouillages, avec peu de plaisanciers présents sur place.
- Les fêtes maritimes avaient lieu les week-ends mais peu de plaisanciers figuraient parmi le public : c'est un investissement horaire peu rentable finalement.
- Les événements nautiques étaient plus adaptés à la présence de la campagne
- Seulement 12 % des interrogés connaissent la campagne Eau La La. Une deuxième campagne en 2020 permettrait d'améliorer le niveau de connaissances des plaisanciers aux enjeux environnementaux et d'ancrer la campagne Eau La La à son territoire.
- Il faut apporter des solutions au carénage à domicile (aire de carénage mobile ou mise en place d'une aire de carénage publique entre Trébeurden et Plestin)

Propositions par thématique

Mouillage

- Panneaux explicatifs sur les herbiers similaires à ceux de la pêche à pied
- Sensibilisation des capitaineries et des associations des ports et zones de mouillage situées près des herbiers.
- Concertation des gestionnaires pour partager les mesures et les outils écologiques concernant l'entretien des équipements (nettoyages des pontons, des cales, gestion des corps-morts).

Pêche

- Réglettes pour pêche à la ligne et rappel des quotas et des mesures (<http://www.cotes-armor.gouv.fr/content/download/31402/222067/file/Fiche%20p%C3%AAche%20plaisance%2002-2018.pdf>)
- Données sur la biologie des espèces afin de faciliter l'acceptation de la réglementation (reproduction, ...)

Déchets

- Amélioration de l'affichage et de la visibilité des bacs de tri
- Réserver l'utilisation des bacs de tri aux usagers des ports (affichage/clé?) pour éviter qu'ils ne se remplissent trop rapidement à cause des riverains et des touristes ET DES PROFESSIONNELS
- Revoir les tournées camions (Beg Hent)
- Festivités locales : privilégier les gobelets réutilisables plutôt que vaisselle jetable
- Proposer des cendriers de poche Eau La La

- Partenariats : Vent debout, mégots

Eaux usées

- Améliorer la visibilité des sanitaires (panneaux) pour certains ports et leur propreté.
- Adapter les sanitaires pour la vaisselle
- Rappeler sur les pontons et les cales que le littoral est une zone qui requiert une bonne qualité de l'eau pour un certain nombre d'activités à fort rendement économique (tourisme balnéaire, conchyliculture)
- Généraliser les équipements type robinet « Staubli » pour éviter le gaspillage d'eau douce sur les pontons.
- Proposer des échantillons gratuits de produits écolabellisés, des recettes.

Carénage

- Mutualisation d'une aire de carénage mobile CAREN ECOLO (Association de plaisanciers / Municipalités / LTC / Agence de l'Eau Loire Bretagne)
- Accompagnement des chantiers navals par la Chambres de Métiers et de l'Artisanat de Bretagne pour une mise en place d'aire de carénage **Vague Bleue** (<https://www.bretagne-info-nautisme.fr/fr/environnement/vague-bleue-carenage/demande-d-accompagnement-entreprises-reconnues>).
- Promotion des chantiers naval "Vague Bleue"
- Mise en place de stations de lavage

Dans le cadre d'une future Campagne Eau La La :

- Carte avec les aires de carénage aux normes + promotion des aires de carénage labellisées "Vague Bleue"

Approche de la faune

- Améliorer la visibilité des projets N2000
- Améliorer la connaissance sur le réseau trophique et la place du phoque
- Envoyer un mail pour faire de la prévention auprès des centres de voile / kayak et locations (lien vers protegonslamer.bzh)

Propositions campagne d'amélioration de la campagne en 2020

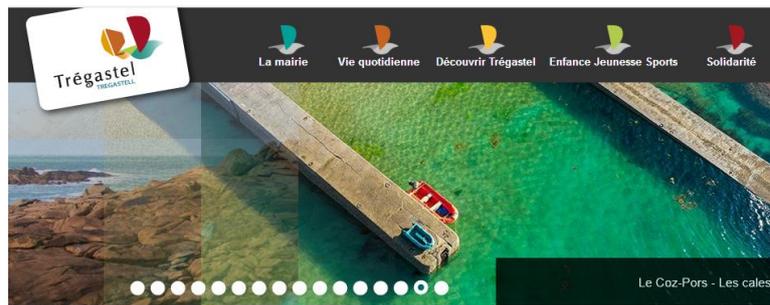
- Mutualisation des moyens avec Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en Mer (réseau important) pour promotion de la campagne auprès de toutes les associations de plaisanciers du territoire.
- Recontacter Novamex pour réassort en produit EcoLabel Arbre vert (soin/entretien) si besoin.
- Faire la promotion des savons et détergeants naturels à base d'acide citrique, borax, bicarbonate de soude, vinaigre...
- Avoir des pompes à transfert de carburants et feuilles absorbantes pour hydrocarbure pour faire des démonstrations.
- Proposer des ateliers ou des réunions d'information ouvertes à tous aux ports avec une communication en amont.

Figures

| | |
|--|----|
| Figure 1: Début des festivités pour les Chants de marins à Paimpol | 4 |
| Figure 2: Macareux moine s'alimentant RN 7Îles - Caroline Normand. Figure 3: Jeune phoque au repos RN 7Îles - Caroline Normand | 5 |
| Figure 4: Synthèse des enjeux sur le territoire de la campagne Eau la la c'est beau la mer. | 6 |
| Figure 5: les outils de la campagne | 7 |
| Figure 6: Lancement de la campagne à Lézardrieux | 8 |
| Figure 7: Affiche Eau la la à la capitainerie de Lézardrieux | 8 |
| Figure 8: Affiche et livrets en magasin d'accastillage..... | 9 |
| Figure 9: Exemple de marégraphe issu de mareas.info utilisés pour planifier les actions de terrain | 9 |
| Figure 10 : bilan de la campagne en quelques chiffres | 10 |
| Figure 11: évolution du nombre de plaisanciers contactés pendant la saison | 10 |
| Figure 12: Les inscriptions pour la Régate des Lilas Blancs à Loguivy | 11 |
| Figure 13: Stand partagé pour le village de la Channel Regatta à Paimpol..... | 12 |
| Figure 14: Fête de la mer organisée par la SNSM de Ploumanac'h | 12 |
| Figure 15 : Fête de la mer à Plouguiel | 13 |
| Figure 16 : Le président présente le nouveau site internet de l'APPIB..... | 14 |
| Figure 17: plaisanciers sensibilisés en comparaison évènements et prospection cales selon les sites | 15 |
| Figure 18: plaisanciers contactés selon les évènements et les sites..... | 15 |
| Figure 19: synthèse nombre de plaisanciers selon l'heure. Données hors évènements | 16 |
| Figure 20: synthèse nombre de plaisanciers selon la marée. PM : pleine mer. Données hors évènements et ports pleine eau. | 16 |
| Figure 21: Sensibilisation de la compagnie Bréhat sur Mer..... | 16 |
| Figure 22: Synthèse nombre de plaisanciers pour temps passé par localité | 17 |
| Figure 23: Nombre approximatif de livrets distribués pour les principales localités..... | 18 |
| Figure 24: Livrets à disposition des plaisanciers à la capitainerie de Paimpol..... | 18 |
| Figure 25: tranche d'âge et sexe des plaisanciers | 19 |
| Figure 26: % par tranche d'âge selon les sites..... | 19 |
| Figure 27: Part de plaisanciers locaux | 19 |
| Figure 28: Part de plaisanciers affiliés à une association | 20 |
| Figure 29: Part d'affiliés selon le sexe | 20 |
| Figure 30: Part de plaisanciers connaissant la campagne | 20 |
| Figure 31: Part de plaisanciers en croisière..... | 21 |
| Figure 32: Part de croisiéristes selon les sites..... | 21 |
| Figure 33: Bateaux aux bouées d'accueil à Bréhat. Sortie avec le responsable des mouillages..... | 21 |
| Figure 34: Nombre de sorties par an..... | 22 |
| Figure 35: comparaison des pratiques selon les secteurs..... | 22 |
| Figure 36: Part des femmes selon les pratiques | 22 |
| Figure 37: Taille des bateaux selon les sites..... | 23 |
| Figure 38: Port de Lézardrieux | 23 |
| Figure 39: Localisation des bateaux | 24 |
| Figure 40: Taille moyenne des bateaux selon leur localisation..... | 24 |
| Figure 41: Nombre de plaisanciers ayant ancré sur les herbiers selon les sites | 25 |
| Figure 42: Nombre de plaisanciers connaissant le rôle écologique des herbiers selon les sites..... | 26 |
| Figure 43: Part de pêcheurs parmi les plaisanciers..... | 26 |

| | |
|---|----|
| Figure 44: Part de pêcheurs connaissant la réglementation. Figure 45: le meilleur pêcheur de Pors Guyon - 15 cm œil céphalothorax | 27 |
| Figure 46 : le retour tant attendu du maquereau aux abords de Bréhat..... | 27 |
| Figure 47: Part effectuant le tri des déchets | 28 |
| Figure 48 : Tri encouragé pour les navigateurs au Port de Paimpol. Figure 49 : Poster sur le temps de dégradation des déchets fréquemment observé aux abords des plages | 28 |
| Figure 50 : Intervention sur le port de Paimpol avec l'association Vent Debout qui recycle le plastique des plages en pots. Devenus relais de la campagne Eau la la | 29 |
| Figure 51: élimination des déchets | 29 |
| Figure 52 : une poubelle bien triée | 29 |
| Figure 53: Part de plaisanciers satisfaits ou non des équipements liés aux déchets..... | 30 |
| Figure 54 : Devenir des fusées de détresse périmées..... | 30 |
| Figure 55: Part de plaisanciers connaissant la réglementation sur les eaux usées | 31 |
| Figure 56: Part des plaisanciers satisfaits des équipements en termes d'eaux usées des ports | 31 |
| Figure 57: Part des plaisanciers confrontés à des accidents de carburant et connaissant ou non les astuces..... | 32 |
| Figure 58: Type de carénage | 33 |
| Figure 59: Part des plaisanciers au fait de la réglementation carénage selon les sites. NC : non concerné..... | 34 |
| Figure 60: Part des plaisanciers carénant sur les aires équipées selon les sites..... | 34 |
| Figure 61: Part des plaisanciers connaissant tout ou partie des espèces sensibles et protégées | 35 |
| Figure 62: Part des plaisanciers qui respectent la faune..... | 35 |
| Figure 63: Part des plaisanciers débarquant sur des îles et îlots | 35 |
| Figure 64: Part de plaisanciers connaissant une AMP | 36 |
| Figure 65: Part des plaisanciers qui estiment avoir un impact sur la mer dans leurs pratiques..... | 37 |
| Figure 66: Part des femmes qui estiment avoir ou non un impact sur la mer | 37 |
| Figure 67: Part de plaisanciers engagés à améliorer 1 geste | 37 |
| Figure 68: Top engagements selon les sites..... | 38 |

Annexes



FLASH: Livret "Eau la la ! C'est beau la mer. Les gestes qui sauvent"

Accueil - Actualités - Eau la la !

- Concours photo LTC
- Alerte Evènement
- Agir pour les hirondelles
- Bassin versant, le film !
- Zéro Pesticide
- Eau la la !
- Conseil municipal 15/06
- Etage
- Formation métiers administratifs
- L'agence de l'eau vous informe
- Tarifs bibliothèque 2019
- Orange : Modification antenne
- Elections 2019
- Photos à 360°
- Des photos de Trégastel en 360°

Eau la la !



"Eau la la - c'est beau la mer - Les beaux gestes qui protègent"

Cette campagne est le fruit d'une collaboration entre Lannion-Trégor Communauté (pour le SAGE "Baie de Lannion" et le site Natura 2000 "Côte de Granit Rose Sept-Iles"), Guingamp Paimpol Agglomération (pour le site Natura 2000 "Trégor-Goëlo" et le Pays de Guingamp (pour le SAGE "Argoat-Trégor Goëlo").

Elle vise à sensibiliser les plaisanciers sur 6 thématiques, afin de leur permettre d'adapter leurs pratiques pour limiter les atteintes à la biodiversité et la qualité de l'eau :

- Carénage : comment entretenir son bateau sans polluer, quelles alternatives aux antifouings...
- Eaux grises - eaux noires : pas de chasse d'eau au-dessus des parcs à huîtres !
- Mouillages et herbiers de zostères : comment préserver nos précieux prairies sous-marines
- Gestion des déchets : les recommandations à bord et à terre pour bien gérer ses déchets... comme à la maison !
- Approche des oiseaux et mammifères marins : une biodiversité remarquable... mais fragile, notamment en période de reproduction
- Pêche de loisir : rappel des bonnes pratiques, où trouver la réglementation à jour...



ENVIRONNEMENT DE PLESTIN À PLOUHA. « Les ports doivent être irréprochables »

C'est au port de Lézardrieux sur l'aire de carénage qu'a été lancée la campagne « Eau la la, c'est beau la mer ! » destinée aux plaisanciers.

Lannion Trégor Communauté (LTC) a conçu une campagne de sensibilisation auprès des plaisanciers qui peuvent être d'éventuels pollueurs.

« On est devant des enjeux majeurs, en 2022 les ports doivent être irréprochables d'un point de vue environnemental, autrement il y aura des pénalités. Les plaisanciers doivent donc être informés car eux aussi représentent une activité potentiellement polluante » explique Jean-Claude Lamandé, vice-président à LTC.

Plaquette

L'agglomération s'est appuyée sur les constats réalisés par les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et par Natura 2000 portant sur la qualité des eaux du littoral et la fragilité des milieux marins.

Le territoire couvert par cette campagne de sensibilisation va



Caroline Normand et Josselin Kerboull, chargés de l'information auprès des plaisanciers.

de Plestin-les-Grèves à Plouha, sites classés Natura 2000, en raison d'une biodiversité remarquable.

Une plaquette très bien conçue rassemblant les gestes qui protègent l'environnement marin sera distribuée aux plaisanciers jusqu'à la fin de l'été.

Six thèmes ont été retenus : la préservation des oiseaux et mammifères marins, le caré-

nage, la gestion des eaux noires et grises, le tri des déchets, les mouillages et le respect des herbiers et enfin la pêche.

Du carénage aux oiseaux marins

À chacun de ces thèmes correspondent des recommandations simples et faciles à mettre en œuvre pour préserver l'environnement.

Josselin Kerboull et Caroline Normand sont chargés de distribuer les 4 000 fascicules aux plaisanciers des ports de la côte.

Un bilan sera fait à la fin de l'été à partir de questionnaires remplis par les plaisanciers. On peut aussi se renseigner sur le site protegeonslamer.bzh où toutes les recommandations sont disponibles.

Lézardrieux - « Eau la la !!! C'est beau la mer ». La campagne de sensi... <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/lezardrieux/eau-la-la-c-est-...>

Lézardrieux - « Eau la la !!! C'est beau la mer ». La campagne de sensibilisation lancée

Le Télégramme

Publié le 29 juin 2019 à 20h03



Thierry Buzulier, adjoint au port de Lézardrieux, a lancé la campagne avec humour, dans l'esprit de cette dernière.

La première campagne de sensibilisation des plaisanciers à l'environnement est lancée. Initiée par LTC, GPA, le Pays de Guingamp, le Sage, Natura 2000 et l'Agence française pour la biodiversité, la campagne a été présentée par Lucie Chauvin, de LTC (Sage Baie de Lannion) ; Maiwenn Le Borgne, de LTC (service espaces naturels LTC, Natura 2000 Côte de Granit Rose - Sept-Îles) ; Hélène Gosse, de GPA (Natura 2000, Trégor Goëlo) ; Xavier Le Gal, de PETR Pays de Guingamp (Sage Argoat, Trégor-Goëlo).

Une mobilisation à la hauteur des enjeux

Les milieux marins et littoraux sont des écosystèmes fragiles, la plaisance représente une part importante des activités. Des plaisanciers peu ou mal avertis peuvent affecter l'environnement marin en pratiquant leur activité en mer et au port.

Partant de ce constat, les structures gestionnaires des sites Natura 2000 se sont mobilisées pour lancer une campagne d'information. Pour cela, les représentants des associations des usagers de la mer (plaisanciers, clubs sportifs, bassiers...) ont été conviés jeudi après-midi au port de Lézardrieux pour le lancement de cette

Lézardrieux - « Eau la la !!! C'est beau la mer ». La campagne de sensi... <https://www.letelegramme.fr/cotes-darmor/lezardrieux/eau-la-la-c-est-...>

campagne.

C'est l'agence de communication Médiaplote, basée à Saint-Brieuc, qui a créé l'univers graphique de la campagne, avec pour mission la création d'outils de sensibilisation et pas de culpabilisation, alertant sur les effets de certaines pratiques sur l'environnement, et donnant les moyens à chacun de les améliorer.

Les thématiques de sensibilisation sont les suivantes : carénage, « Attention pas de carénage ! », comment entretenir son bateau sans polluer, quelles alternatives aux antifouling, etc. ; eaux grises-eaux noires, « D'égouts et des concrets : pas de chasse d'eau au-dessus des paires à huîtres ! » ; mouillages et herbiers de zostères, « Ancrez sans frapper », comment préserver nos précieuses prairies sous-marines ; gestion des déchets, « Trier, c'est pas la mer à boire », les recommandations à bord et à terre pour bien gérer ses déchets... comme à la maison ; approche des oiseaux et mammifères marins, « L'art de se faire discret », une biodiversité remarquable... mais fragile, notamment en période de reproduction ; pêche de loisir, « Comme un poisson dans l'eau », rappel des bonnes pratiques, où trouver la réglementation à jour, etc.

Deux médiateurs ont été recrutés pour faire la promotion de la campagne qui va se poursuivre jusqu'au 15 septembre : Josselin Kerboull, pour la partie ouest et Caroline Normand, pour la partie est. Les usagers de la mer sont conviés à leur faire bon accueil et à écouter leurs conseils avec attention.

1 sur 3

01/07/2019 à 09:45

■ **PLEUMEUR-BODOU**

APPB. Des plaisanciers solidaires



Une cinquantaine de personnes étaient présentes à l'assemblée générale de l'APPB.

Une cinquantaine de personnes ont assisté à l'assemblée générale de l'Association des plaisanciers de Pleumeur-Bodou (APPB) samedi dernier à la salle polyvalente de l'Île-Grande.

Le président, Yannick Hamon, a mis l'accent sur les notions de solidarité que l'association s'est fait un devoir d'afficher et de cultiver depuis maintenant quarante ans d'existence. Il a ainsi rappelé le versement, au cours de l'année, de 500 € à la SNSM, de 200 € à l'école Jean Le Morvan et de 400 € à Philippe Tintiller, un surfeur paraplégié résidant sur la commune, afin de l'aider à acquérir un hippo-campe, un engin adapté à rouler sur du sable lui permettant dès lors d'être autonome.

Yannick Hamon a par ailleurs rappelé aux membres de l'association que sur les 28 € de cotisation, 14 € sont versés à la

Fédération et 2 € à la SNSM.

Les bons gestes

En début de réunion, les membres de l'APPB se sont vu remettre par Josselin Kerboull de LTC, une plaquette d'information « Eau la la, c'est beau la mer » concernant 59 thématiques touchant à la plaisance et visant à une éventuelle amélioration des gestes en matière d'environnement et de la qualité de l'eau (carénage, déchets, pêche...). Concernant la pêche au bar, elle est autorisée du 1^{er} avril au 31 octobre à raison d'une unité par jour et par personne.

Le bureau. Avec désormais 18 membres, le bureau s'est renforcé avec l'arrivée de Loïc Autret, Président d'honneur, Louis Goavec ; président, Yannick Hamon ; secrétaire, Alain Belkacemi ; trésorière, Evelyne Vaysette.

NOCES D'OR. Pour Marie-Claire et Jean, c'est toujours oui

Il y a cinquante ans, le 2 août 1969, Marie-Claire et Jean Le Cozic se sont dit oui devant le maire de Kerbars, Benjamin Trebeden.

Samedi dernier, un demi-siècle plus tard, ils ont renouvelé leurs vœux devant le maire de Pleumeur-Bodou, Pierre Terrien, en présence de leur famille et de nombreux amis.

Une exploitation agricole

Originaire de Kerbars, où ses parents étaient agriculteurs, Marie-Claire est née le 16 septembre 1949 et a suivi une formation agricole avec notamment l'obtention du Brevet d'enseignement professionnel agricole (BEPA). Un cursus scolaire sensiblement le même que Jean, né le 3 février 1945 à Pleumeur-Bodou, qui clôture sa scolarité avec un Brevet professionnel agricole (BPA) obtenu au terme d'une formation suivie par



Au terme de la cérémonie, Pierre Terrien a donné rendez-vous aux époux, dans 10 ans, pour leurs noces de diamant.

correspondance. C'est en toute logique que le couple prend le relais des parents de Jean en 1972 à la tête de l'exploitation familiale de Barbanec (élevage, polyculture, canards) avant de bénéficier d'une retraite bien méritée, en 2003 pour Jean et 2015 pour Marie-Claire.

Si durant 50 années, « le chemin d'une vie en commun peut se révéler parfois capricieux, il sait aussi se montrer généreux », a rappelé Pierre Terrien, évoquant à cette occasion l'arrivée de leurs deux enfants, Gaëlle, le 8 novembre 1971 et Erwan le 1^{er} mai 1975, un chemin embelli par la nais-

sance de quatre petits-enfants (Maxime, Théophile, Victoire et Gautier).

Une vie engagée

Les deux mariés du jour peuvent se prévaloir d'une vie très active, avec pour Jean, pas moins de deux mandats de conseiller municipal sous la houlette de Corentin Penn et encore à ce jour, une participation régulière à la commission municipale des impôts.

Quant à Marie-Claire, elle est en mesure de présenter une carte de visite associative bien garnie avec notamment les présidences de la mutuelle Coups durs et de la section Groupama-Pleumeur ainsi que la fonction de trésorière du comice agricole du canton de Perros-Guirec.

Pour leurs loisirs, Jean et Marie-Claire se donnent quelques priorités : rencontres avec leurs amis, boules, sorties à vélo, voyages...

■ **TRÉBURDEN**

HANDBALL. Une professionnelle au club

Une forte augmentation des effectifs de moins de 11 ans permet au club d'envoyer l'avenir avec optimisme. Preuve en est, l'engagement d'une professionnelle à partir de l'été.



cadres. L'école d'arbitrage sera relancée en 2019-2020.

Les féminines à l'honneur

Trois équipes féminines se

Trier, c'est quand même pas la mer à boire !

C'est l'un des slogans du livret distribué aux plaisanciers de Plestin-les-Grèves à Plouha, cet été. Deux médiateurs animeront cette campagne de sensibilisation à l'environnement.

L'initiative

« Ancrez sans frapper. » Sur une note d'humour, le message aux plaisanciers est explicite. La fiche « Mouillages et herbiers de zostères » décline ensuite le thème avec pédagogie à travers quatre rubriques : C'est quoi ? Eau la la ! C'est dans la loi et Les beaux gestes qui protègent.

Le livret, édité à 4 000 exemplaires pour la campagne « Eau la la !!! C'est beau la mer », est destiné aux plaisanciers du territoire côtier à l'ouest des Côtes-d'Armor, de Plestin-les-Grèves à Plouha. Une zone d'aires marines protégées au titre de Natura 2000 et sur lesquelles veillent les Sage, schémas d'aménagement et de gestion des eaux.

Le carénage sans carnage

Le fascicule, conçu par l'agence de communication brioche Médiaopote, a été présenté aux présidents d'associations de plaisanciers, jeudi, à Lézardrieux. Il aborde « l'art de se faire discret » quand on approche les oiseaux et mammifères marins, la gestion des déchets, la pêche, le carénage (sans carnage), les eaux noires ou grises... Et distille quelques conseils dont pourrait s'inspirer tout utilisateur du littoral : « Je ne laisse pas courir mon chien sur l'estran et les espaces naturels littoraux, je préfère les contenants réutilisables... »

Pas question ici de faire la morale aux plaisanciers ni de les culpabiliser



Le livret « Eau la la !!! C'est beau la mer » présente de manière ludique « les beaux gestes qui protègent ». © CHÉRIÉ PHOTO - OUEST-FRANCE

mais bien « de les alerter sur les effets de certaines pratiques sur l'environnement, en donnant à chacun les moyens de les améliorer », argumente Josselin Kerboull.

Il est l'un des deux médiateurs recrutés par Lannion-Trégor communauté et Guingamp-Paimpol-Armor-Argoat agglomération. Depuis le 17 juin, il sillonne la partie est de la côte, de Plestin-les-Grèves à Lézardrieux, à la rencontre des plaisanciers.

Dans sa mission, qu'il effectue jusqu'au 15 septembre, Josselin Kerboull ne se contente pas de diffuser le livret : il a bien l'intention « d'échanger », notamment autour d'un questionnaire. Il se rendra aussi aux fêtes maritimes, comme Caroline Normand, son homologue de l'ouest, de Plouha à Lézardrieux. Elle a déjà inscrit le Festival du chant de marin à son planning.

Les pêcheurs à pied pourraient

également croiser les deux médiateurs lors des grandes marées, aux côtés des guides de VivArmor nature.

Le livret sera disponible, en français et anglais, dans les capitaineries et offices de tourisme. Par ailleurs, un site web en cours de développement donnera accès à une information plus détaillée et aux actualités : www.protegeonslamer.com

Cécile KERNIVINEN.

Date : Port : Commune : Heure : Météo : Marée :
Bateau : Ambassadeur : Evènement :

Nombre : Sexe : Age : <30 ans / 30 à 60 ans / > 60 ans

Connaissance de la campagne Eau la la ? OUI / NON Association :

Vous sortez en mer : journée / sur plusieurs jours (croisière) - Nombre de sorties par an : < 5 / 5 à 15 / > 15

Votre pratique : pêche loisir / promenade moteur / voile promenade / voile croisière / kayak

Bateau : sur remorque / mouillage / port / port à sec Taille : Port d'attache :

| | |
|---|---|
| <p style="text-align: center;">MOUILLAGE</p> <p>Mouillage occasionnel : Ancre / Corps-Mort / NC</p> <p>Déjà mouillé sur herbiers ? OUI / NON</p> <p>Rôle écologique des herbiers ? OUI / NON</p> <p>Remarques :</p> | <p style="text-align: center;">PECHE</p> <p>Mon activité principale : OUI / NON / NC</p> <p>Connais la réglementation : OUI / NON / NC <i>Zones, espèces, tailles, quantité, fermeture, matériel, marquage...</i></p> <p>Remarques :</p> |
| <p style="text-align: center;">DECHETS</p> <p>Attention à l'achat : OUI / NON</p> <p>Tri à bord : OUI / NON / NC</p> <p>Tri lors travaux entretien : OUI / NON / NC</p> <p>Élimination : Port / Maison / Déchèterie / NC</p> <p>Fusées : Échange à l'achat / Autre :</p> <p>Équipements suffisants : OUI / NON / NC</p> <p>Remarques :</p> | <p style="text-align: center;">EAUX GRISES / NOIRES</p> <p>Connais la réglementation : OUI / NON <i>Zones interdites et sensibles, cuves de récupération</i></p> <p>Utilise les produits ECOLABEL : OUI / NON / NC</p> <p>Feuille absorbante hydrocarbure : OUI / NON</p> <p>Pompe transfert carburant : OUI / NON</p> <p>Équipements suffisants : OUI / NON / NC</p> <p>Remarques :</p> |
| <p style="text-align: center;">CARENAGE</p> <p>Connais la réglementation : OUI / NON</p> <p>Utilise les aires équipées : OUI / NON / NC</p> <p>Si NON, <u>quels freins</u> :</p> <p>Entretien : Absence ou manuel / Antifouling / Peinture ou revêtement spécial sans biocide</p> <p>Remarques :</p> | <p style="text-align: center;">DERANGEMENT (rappel de qqs espèces)</p> <p>Connais les espèces sensibles et protégées : OUI / NON</p> <p>Respect distance et signes d'alerte? OUI / NON <i>300m puis 100m 15 min – cris envols mime blessure – relève tête et membres.</i></p> <p>Débarquement sur les îles : OUI / NON</p> <p>Connaissance des AMP : OUI / NON</p> <p>Remarques :</p> |

Mon activité de plaisance a-t-elle selon moi un impact sur la qualité de l'eau et des écosystèmes ? OUI / NON

Pourquoi ?

J'ai reçu le livret EAU LALA !!! Je m'engage à améliorer un geste : Approche / Mouillage / Déchets / Pêche / Carénage / Eaux grises et noires.